UN FRERE
AU-DELÀ DE L'HISTOIRE

Avant-propos

Nous proposons ici une version annotée du texte du montage « Un frère au-delà de l'histoire » sur St Bernard Tolomei.

Il s'agit d'un document de travail dans lequel nous avons rassemblé des données historiques supplémentaires glanées çà et là au fur et à mesure de nos recherches et de notre curiosité. Le but que nous recherchons est d'aider à comprendre les choix faits dans la rédaction du texte de base, et à l'enrichir de tout ce que nous n'avons pas pu y intégrer pour des raisons de mesure. Nous espérons que ceci aidera à percevoir St Bernard dans la mentalité, les personnages, et les événements de son époque, afin que ressortent mieux les choix qu'il a fait avec ses frères pour élaborer l'œuvre que le Seigneur leur avait confiée, et dont les frères d'aujourd'hui ont la responsabilité.

Le texte primitif, malgré d'indéniables imperfections, n'a pas été retouché. Nous avons estimé que ce travail nous aurait emmenés trop loin. Peut-être une réécriture complète viendra-t-elle un jour.

Les notes sont très abondantes, et le risque est de s'y perdre, ou de perdre le fil du texte. Il convient par conséquent de connaître le texte dans son ensemble, si possible en ayant vu une fois le montage lui-même, afin d'avoir en mémoire sa structure, et de pouvoir ainsi garder le fil des idées.

Nous tenons à dire que ces notes ne sont souvent qu'une copie ou une compilation (que nous espérons judicieuse !) des livres que nous avons consultés. Et le travail ayant été mené de manière un peu anarchique, nous n'avons pas pris la peine de préciser à qui nous avions « volé » non seulement les idées mais aussi souvent leur rédaction elle-même. Nous demandons pardon aux auteurs plagiés ainsi qu'aux lecteurs pour ce manque de rigueur !

A. Lorenzetti - Le Bon Gouvernement (détail) - 1339

[1] Le moment de l'apogée est aussi souvent le début d'un déclin, ou du moins de la naissance de quelque chose de nouveau qui éclipse l'ancien. Si le XIIIe siècle dans lequel naît St Bernard peut effectivement être considéré comme l'apogée du Moyen-âge, la vie de notre saint court sur une période que beaucoup considèrent comme charnière, tant au niveau civil qu'ecclésial. Nous laissons à chacun le soin d'y réfléchir en ce qui concerne la vie civile. Du point de vue ecclésial, si le IIe concile de Lyon, en 1274, appartient encore pleinement au Moyen-âge tant par les personnes qui le composent que par les sujets qu'il aborde, le concile de Vienne en 1311 manifeste quant à lui la fin d'une papauté médiévale toute puissante à la manière des papes Grégoire VII et Innocent III. C'est le roi de France qui a voulu ce concile, et qui le domine de son autorité. Et durant son séjour en Avignon la cour pontificale prend ses caractéristiques modernes et sort définitivement de son mode de fonctionnement médiéval. L'épidémie de peste noire de 1347-1349 qui décime l'Europe entière contribuera beaucoup à faire basculer les mentalités dans une manière très différente de considérer le monde.

Pour aborder la vie de saint Bernard Tolomei et de nos premiers frères olivétains nous commencerons par plonger, autant que possible, dans le temps qui fut le leur : la fin du XIIIe siècle et le début du XIVe. La présentation historique nous rappellera les événements importants. Les illustrations seront composées d'œuvres d'art datant en grande partie de cette époque, et de photographies des paysages ou des monuments mentionnés. Nous vous souhaitons un agréable voyage dans ces temps passés, à l'apogée du Moyen-âge[1].

I – Présentation du contexte historique
Fin XIIIe : l'apogée d'un monde

Depuis deux siècles, les progrès de la civilisation avaient provoqué un net accroissement de la population, qui se traduisait entre autre par la renaissance des villes. La société urbaine et bourgeoise était donc en train de supplanter la féodalité.

Les échanges commerciaux prospéraient en bien des

[2] Par exemple : Chœur d'Amiens : 1268 ; Jugement dernier de Bourges : 1270 ; façade de Strasbourg : 1272-1277 ; Arezzo : 1277-1313 ; Florence (début) : 1296

[3] Florence : 1272 ; Coïmbra : 1279 ; Montpellier : 1289 ; Lisbonne : 1290 ; Valladolid, Angers, Avignon : 1303 ; Pérouse, Cracovie : 1308 ; Orléans : 1309

[4] St Thomas d'Aquin (1224/1225-1274) meurt en se rendant au concile de Lyon II. Il laisse derrière lui une œuvre théologique qui deviendra très vite classique dans son Ordre et le façonnera, puis plus tard dans l'Église. Si la vie entière de St Thomas a été consacrée à l'étude, il n'en va pas de même pour St Bonaventure de Bagnoregio (v. 1217-1274), puisque si avec son enseignement la première école franciscaine parvient à son apogée, il est élu maître général de son ordre en 1257 et quitte donc l'enseignement universitaire. Son gouvernement ne l'empêchera cependant pas d'écrire, lui permettra de favoriser les études pour ses frères, et lui vaudra le titre de « deuxième fondateur de l'Ordre franciscain ». Créé cardinal en 1273, il meurt quant à lui durant le concile de Lyon II alors qu'il y assistait le pape Grégoire X. Ces deux grands saints théologiens sont comme deux frères ennemis pourrait-on dire. Ils étudient ensemble à Paris en 1245-1248, et enseigneront aussi en même temps dans cette université en 1252-1256, mais en prenant des options théologiques différentes. Les sources de la pensée de Bonaventure et les thèmes majeurs de sa théologie constituent un témoignage du renouveau évangélique inauguré par François d'Assise. Il dénonce l'influence néfaste d'Aristote en théologie et entreprend d'exposer en quoi consiste pour lui la sagesse chrétienne, construisant ainsi une synthèse spirituelle et non une œuvre scientifiquement rationnelle. Thomas de son côté est non seulement un exemple éminent de ce qu'on appellera la théologie positive à cause de sa connaissance des Pères latins et grecs, mais il recueille aussi l'héritage de la philosophie grecque (Aristote et divers écrits néoplatoniciens) véhiculé par les penseurs arabes et juifs. Sa théorie de la théologie est indissociablement contemplative et pratique. Son orientation contemplative la situe dans la ligne de l'« intellectus fidei » de St Augustin et St Anselme, et la place dans la trajectoire qui va de la foi à la vision bienheureuse : la fin de ce savoir est la contemplation de la vérité première dans la Patrie. Mais ce savoir est aussi directeur de l'agir humain qu'il doit éclairer pour l'orienter vers Dieu ; c'est pourquoi il développe une importante partie de théologie morale étudiant l'agir humain de manière extrêmement approfondie. Au-delà de leurs différences sur le plan théologique, les deux saints seront amis et lutteront ensemble pour la défense du droit

domaines. Le commerce textile avait une particulière vitalité de l'Italie aux Pays-Bas, en passant par les foires de Champagne, plaque tournante du négoce européen. Les banques, qui s'étaient développées en Italie depuis un bon siècle, apportaient à cette activité la base monétaire nécessaire à son développement. On n'hésitait d'ailleurs pas à voyager plus loin encore, puisqu'en 1271 Marco Polo quittait Venise pour accompagner son père et son oncle dans leur nouveau voyage vers l'empire du grand Kahn, la Chine.

En France, les grandes cathédrales gothiques étaient à peine finies ou encore en construction, et dans toute les villes d'Europe on continuait à élever ces édifices à la gloire de Dieu.[2]

Tombeau de Giovanni da Legnano (XIVe s.)

L'activité des vieilles universités battait aussi son plein, tandis que de nouvelles ne cessaient de se créer, par exemple à Florence, Montpellier, Lisbonne, ou Cracovie.[3] St Thomas d'Aquin et St Bonaventure finissaient de donner à l'Eglise leurs immenses œuvres théologiques[4], et Guillaume Durand[5] son œuvre liturgique. Au-delà des

des ordres mendiants à enseigner en université contre les maîtres séculiers de Paris Guillaume de Saint-Amour et ses partisans dans les années 1250.

[5] Dit « le Spéculateur », canoniste et liturgiste. Son « De rationale divinorum officiorum », commentaire très allégorisant de la sainte liturgie, paraît en 1295 et sera une référence jusqu'au XVIIe siècle. Notons que Guillaume Durand a d'abord contribué à l'essor du Droit Canonique par une œuvre assez abondante. On ne doit pas le confondre avec son neveu homonyme qui lui succèdera sur le siège épiscopal de Mende et qui interviendra au concile de Vienne en 1311. Cf. infra.

[6] Il faut en particulier mentionner le très gros travail accompli dans le domaine du Droit Canonique, qui est d'ailleurs aussi dans une certaine mesure une science sacrée. Il n'aboutit pas encore à une codification (qui ne viendra qu'au XXe siècle), mais il atteint du moins une systématisation. En ce domaine, le nom le plus illustre est celui de St Raymond de Peñafort (v. 1175-1275). Ce Catalan étudie puis enseigne le Droit à Barcelone et à Bologne. Il entre dans l'ordre des Prêcheurs en 1222, et à partir de 1228 il accompagne le légat Jean d'Abbeville pour l'application des décisions du concile de Latran IV (1215), le grand concile du Moyen-âge. En 1229, Grégoire IX l'appelle à la curie pontificale comme pénitencier. Là il rassemble les actes pontificaux depuis le Décret de Gratien (v. 1140), et ce recueil des *Décrétales* est promulgué par Grégoire IX en 1234. Par la suite Raymond sera maître général des Prêcheurs et interviendra dans les affaires du royaume d'Aragon. L'autorité des *Décrétales* ne doit pas masquer l'influence de son œuvre personnelle constituée de plusieurs *Sommes* de Droit Canon.

[7] C'est en effet un des projets du concile de Lyon II, mais il n'aboutira pas.

sciences sacrées, les progrès se faisaient sentir dans toutes les disciplines[6].

St Louis navigant vers l'Orient (XIVe s.)

En 1270 la huitième croisade échoua devant Tunis à la mort de saint Louis, roi de France, qui la conduisait. Cependant le projet très chrétien, et très médiéval, de faciliter l'accès aux Lieux Saints restait dans tous les esprits[7].

Depuis plusieurs siècles, les pouvoirs temporel et spirituel étaient inextricablement mêlés. Ils étaient couramment représentés par deux glaives. Tantôt le pouvoir temporel de l'empereur ou des rois prédominait, tantôt c'était celui du pape et des évêques. A la fin du XIIIe siècle, l'autorité du pape s'étendait largement aux affaires temporelles. L'Église

[8] L'histoire de son élection est d'ailleurs pittoresque : les cardinaux, incapables d'aboutir malgré les avis de Philippe III et de Charles d'Anjou, respectivement fils et frère de St Louis, se virent emmurés par le peuple de Viterbe qui, en outre, enleva le toit et les mit au pain et à l'eau ; ils déléguèrent alors une commission de six cardinaux qui élut enfin Thibaut Visconti, qu'avait d'ailleurs recommandé St Bonaventure. Ce fut le premier « conclave ». Grégoire X présidera le IIe concile de Lyon en 1274 durant lequel le Saint Esprit sera déclaré procéder « du Père et du Fils » ; en acceptant le « Filioque », le basileus Michel VIII Paléologue met temporairement fin au Schisme grec. Malheureusement son évêque n'était pas d'accord avec lui, cet accord fut donc un échec. Le concile prend soin aussi de régler l'élection papale et les désignations épiscopales, pour éviter de se trouver de nouveau confronté aux déboires récents. Grégoire X meurt en janvier 1276, et sera béatifié en 1713.

était encore forte du prestige que les papes avaient acquis durant les siècles précédents.

L'Empire affaibli était en train de prendre son indépendance vis-à-vis de cette autorité ecclésiale trop présente. Ce processus était facilité par la naissance des nations modernes. Sous le règne de saint Louis, la France avait gagné en importance et allait devenir la première puissance européenne. L'Espagne et l'Angleterre la suivaient de près. Tout cela n'allait évidemment pas sans des rivalités et des guerres fréquentes entre nations, villes ou familles ennemies. La guerre de 100 ans entre la France et l'Angleterre se préparait déjà et éclaterait en 1337.

En dépit de son apparence de force, l'Eglise laissait déjà paraître des signes de dissolution, et des désirs de réforme se faisaient sentir non seulement au sein du monde clérical, mais même au-delà de celui-ci. L'élection du pape posait d'ailleurs problème. Ce ne fut qu'après trois ans de vacance du siège pontifical que les factions adverses arrivèrent à se mettre d'accord pour élire Grégoire X en 1271[8].

La vie monastique, si florissante au XIIe siècle, était elle-même en déclin depuis quelques décennies. Dans le haut Moyen-Age, les monastères avaient édifié la société tant par le travail manuel que par le travail intellectuel. Mais assez vite les abbayes s'étaient

[9] Il existe deux sortes de commendes : la commende dite temporaire, qui est l'institution primitive, et la commende dite perpétuelle, qui en dérive. On trouve des traces la première dès St Ambroise (339-394), et le droit canonique commencera à la définir sous Grégoire le Grand (v. 540-604). La commende fut d'abord temporaire : il s'agissait de l'administration provisoire d'un évêché qui pour une raison ou pour une autre était vacant (évêque absent, malade, en pénitence, etc.). Très tôt on fit de même pour les abbayes dont le père abbé était absent, ou en période de vacance du siège abbatial. La commende était donc au bénéfice de la communauté. Il s'agissait mettre une abbaye sous la garde d'un administrateur extérieur à la communauté en attendant l'élection comme abbé d'un moine capable de gérer les biens tant spirituels que temporels. Cependant très tôt (déjà en 868) on voit des abbayes confiées à des évêques chassés par les invasions, comme moyen de subsistance. L'institution tourna alors finalement trop souvent au bénéfice du commendataire : si au départ cette situation était conçue comme une solution provisoire, on perçoit aisément le risque de glissement vers une administration durable. On donnait le titre d'abbé au commendataire, et il le restait à vie. Il vivait à part de la communauté et gérait les biens temporels de l'abbaye. Il se réservait donc une part des revenus pour garnir sa table et donnait le reste à la communauté. Lorsqu'il était devenu vieux et ne pouvait plus rendre son service de gestionnaire, il fallait tout de même le rémunérer en reconnaissance pour ses « services ». Donner un évêché, une cure ou une abbaye en commende était devenu peu à peu un moyen de rémunérer des clercs, à tel point qu'on finit par les appeler des « bénéfices ». Le mélange des pouvoirs temporels et spirituels fit que la commende devint pour les princes aussi une façon de récompenser des clercs méritants, voire même des laïcs. La curie romaine elle-même se réserva de plus en plus certains bénéfices. Elle le faisait notamment quand un évêque ou un abbé mourait à la curie. Son attitude était ambiguë, car théoriquement elle interdisait la commende perpétuelle. Le canon 15 du concile de Lyon II (1274) était la référence dans la lutte contre celle-ci, mais proche de la période qui nous intéresse on peut aussi noter les synodes de Saumur de 1253 et 1276, ainsi que les interventions de Benoit XII en 1335 et Innocent VI en 1353. Ainsi, alors que d'un côté par différentes interventions le pouvoir pontifical luttait contre les abus de la commende, d'un autre côté il ne résistait pas à utiliser ce moyen commode de rémunération. Ce phénomène prit d'autant plus d'ampleur durant son séjour en Avignon que son éloignement des Etats pontificaux était néfaste pour l'état de ses finances. Guillaume Durand le Jeune, évêque de Mende essaya beaucoup de lutter contre elle, notamment au moment du concile de Vienne (1311). Sur ce dernier, voir notes 28 et 29

[10] Profitons de cette remarque pour donner un petit aperçu sur les familles monastiques de cette époque, en particulier celles qui ont été fondées durant le XIIIe siècle, pour les lecteurs que cela intéresserait.

Les Sylvestrins ont été fondés par St Sylvestre Guzzolini. Né dans les Marches en 1177, étudiant en droit, puis chanoine, il abandonne sa charge en 1227 et vit pendant trois ans en ermite dans les Apennins. En 1231, il adopte la Règle bénédictine en fondant un monastère dans les Marches qu'il gouverne jusqu'à sa mort en 1267. La congrégation grandit rapidement et fut approuvée par le pape Innocent IV en 1248. En 1300, elle était forte de 24 monastère dans toute l'Italie centrale. Sous l'influence de St Romuald, la congrégation était

enrichies et retirées du monde. Elles étaient alors devenues de riches seigneuries jalouses de leur indépendance. Le monde monastique, très conservateur, resta sur cette habitude, tandis que les mentalités changeaient.

Par ailleurs, au cours du XIIIe siècle, le gouvernement des abbayes passa de plus en plus souvent à des clercs séculiers ou même à des laïcs à cause de la pratique abusive de la commende[9]. La direction spirituelle de la communauté était alors souvent négligée, et pour peu que le commendataire fut foncièrement malhonnête, la précarité économique s'installait. Les abbayes isolées, fort nombreuses alors, étaient très vulnérables à la commende.

Les abbayes organisées en congrégation résistaient mieux à cette décadence. Cîteaux avait mis en place des chapitres généraux et des visites canoniques. Ces institutions permirent notamment une entraide des communautés. Elles furent reprises par Cluny et par plusieurs autres fondations du même type comme les Sylvestrins ou les Célestins dans l'Italie du XIIIe siècle.[10]

L. Memmi, Saints vallombrosiens, 1325

établie en communautés érémitiques modestes, isolées, vivant dans la pauvreté et pratiquant la quête publique. L'affluence des dons et une demande pontificale suite au concile de Lyon II la font évoluer vers un cénobitisme bénédictin plus traditionnel, vivant du revenu de ses terres. Les constitutions de 1305-1308 où l'on perçoit l'influence cistercienne consacrent la transformation. De nouvelles communautés s'installent alors au bord des villes et exercent des fonctions hospitalières.

Les Célestins ont été fondés par Pierre Angelieri, dit de Morrone. Né dans le Royaume de Naples vers 1215, il devient bénédictin et choisit de vivre en ermite dans les Abruzzes, au mont Morrone. De petites communautés se forment autour de lui, reconnues officiellement par le pape Grégoire X, au concile de Lyon II, et sont organisées comme une nouvelle congrégation bénédictine. Pierre de Morrone, devenu pape sous le nom de Célestin V en 1294, établit la constitution de ceux qui s'appellent désormais les Célestins. Il suivent la Règle bénédictine, en mettant un accent particulier sur la prière et les mortifications : pauvreté stricte empruntée aux Franciscains (Pierre de Morrone était sympathisant des « Spirituels » - voir note 21), et pénitence empruntée aux Camaldules (voir ci-après). Ils sont vêtus d'une tunique blanche et d'un scapulaire noir. Ils ont à leur tête un abbé général siégeant à Morrone, élu tous les trois ans par un chapitre général, institution copiée sur le modèle cistercien. Partout où ils s'installent, les Célestins jouissent de nombreux privilèges spirituels et temporels. L'ordre s'étend rapidement à toute l'Italie, et il est introduit en France en 1300 par Philippe le Bel qui obtient de Clément V la canonisation du fondateur, en réaction contre Boniface VIII (voir note 23).

Il faut signaler aussi la présence dans l'Italie centrale de cette époque de l'ordre des Camaldules (mentionnés plus haut) né en 1113 et se rattachant à St Romuald de Ravenne. A l'époque qui nous occupe, les chapitres généraux des Camaldules finissent de promulguer un corpus législatif officiel concernant en priorité les cénobites. Cet ordre rassemble des communautés associant ermitage et maison de cénobites, des monastères et des dépendances variées (paroisses, hôpitaux…), sous un gouvernement centralisé. Trois autres petites congrégations pourraient encore être nommées : celle de Montevergine, fondée par St Guillaume de Verceil près de Naples dans les années 1120 ; ses disciples essaimèrent dans le royaume de Naples, en Sicile et dans les Pouilles, avant de tomber en décadence à partir de 1350 ; celle des Guillelmites, fondée par Guillaume de Maleval (+1157), pèlerin de Jérusalem qui s'est fixé sur le territoire de Sienne en 1155 ; enfin la congrégation de Flore (Calabre), présente en trente-huit monastères dans l'Italie méridionale au XIIIe siècle, mais qui connaîtra un rapide déclin.

En dehors de ces ordres, les abbayes étaient généralement indépendantes les unes des autres, et jalouses de leur indépendance. Les papes, notamment Benoît XII, essaieront de les réunir en provinces, avec des chapitres triennaux et des visites canoniques, mais sans résultats fructueux et durables.

[11] Les papes Jean XXII et Benoît XII, tout deux bénédictins, étaient bons théologiens. Mais

Mais partout guerres, disettes et taxes pontificales mettaient à mal l'économie archaïque des monastères. Et comme si toutes ces calamités ne suffisaient pas, la formation intellectuelle des moines était généralement négligée[11].

Réunion des administrateurs de la commune de Sienne (XIVe s.)

Tous ces facteurs firent que jamais le monde monastique dans son ensemble ne fut aussi profondément atteint par la conception matérialiste de la vie et par l'absence d'idéal qu'aux XIIIe et XIVe

il est significatif que la bulle de réforme de la vie bénédictine appelée « Benedictina » de 1336 insiste sur l'importance à accorder aux études, et demande qu'au moins un moine sur vingt aille faire des études universitaires. Si cela avait été de soi, le pape n'aurait pas pris la peine de faire ce rappel à l'ordre.

[12] C'est du moins l'avis du père P. Cousin dans son Précis d'histoire monastique. Il est difficile d'évaluer ce qu'était la vie concrète des moines à ce moment, car nous n'avons pas de chroniques très réalistes : elles ne rapportent que les faits édifiants, en les inventant au besoin. Mais si l'on en croit les bulles répétées de demande de réformes d'Innocent III à Benoit XII, il faut croire que ce n'était pas brillant. A des époques plus tardives, la vie monastique pas donné un spectacle très édifiant non plus. Mais était-elle atteinte dans son ensemble ?

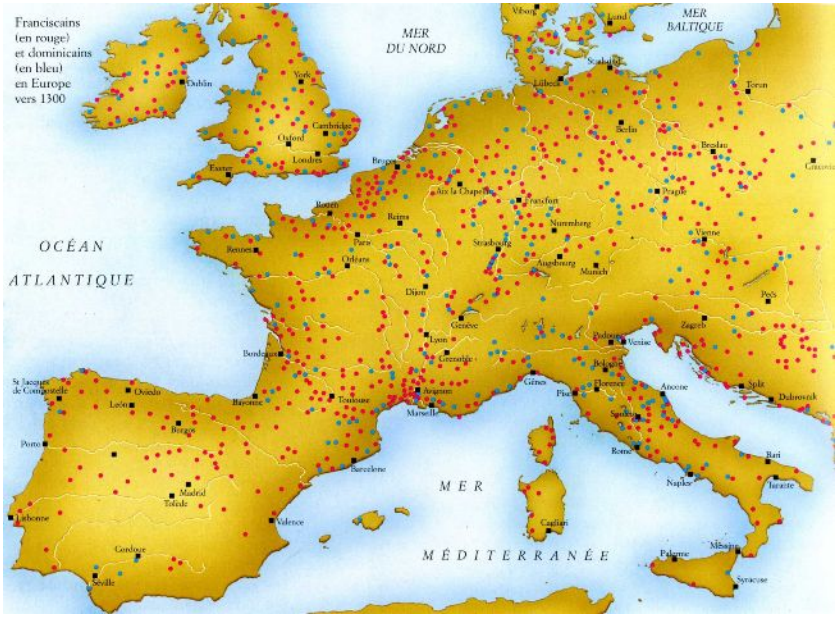

Les fondations franciscaines et dominicaines au XIVe s

[13] A propos du cléricalisme, notons qu'il ne s'agit pas ici de l'ordination ou non de ses membres, comme on l'entend parfois aujourd'hui. Nous voulons parler de la propension des monastères à s'occuper des affaires temporelles, de la politique, allant parfois jusqu'à un certain carriérisme. Les ordres mendiants, n'ayant par définition pas de possessions, ont pu se concentrer sur la prédication, et répondre par là aux aspirations spirituelles de leurs contemporains. A de très rares exceptions près les mendiants ne tenaient pas de paroisses et

siècles.[12] Les moines se préoccupaient du temporel, et n'avaient plus goût pour la recherche de Dieu. Beaucoup entraient au monastère pour mener une vie tranquille, réglée et facile, et s'accommodaient de la situation.

S. Martini, St Dominique (1320)

On cherchait donc des voies de sanctification ailleurs que dans les cloîtres. Cette progressive décadence du monde monastique au cours du XIIIe siècle favorisa en effet de nouveaux chemins de perfection. Le clergé séculier n'attirait plus guère les âmes nobles. Généralement assez mal formé, en particulier dans les campagnes, il était souvent pris entre les affaires temporelles et spirituelles. Il y avait bien des pasteurs saints et réformateurs, mais trop peu nombreux. Les jeunes ordres religieux mendiants qui naquirent au XIIIe siècle furent au contraire des pauvres au cœur des villes, pas ou peu marqués par le cléricalisme qui avait totalement gagné le monde monastique.[13] Insérés dans les attentes de leur temps, ils attirèrent donc les

A. Vanni, St François (1360)

n'avaient donc aucun des "bénéfices" du système clérical dans lequel étaient plongés les moines.

[14] Du moins si l'on s'en tient aux fruits visibles…

[15] Franciscains et Dominicains, appelés aussi Mineurs et Prêcheurs ont tout les deux été fondés dans le premier quart du XIIIe siècle. En 1282, les frères Mineurs sont environ 40000, et en 1337 les Prêcheurs sont 12000. Les Servites de Marie viennent d'un groupe de pénitents florentins, marchands, mariés ou non, engagés au service d'un hospice dédié à la Sainte Vierge sous le nom de Servi Sanctae Mariae. Vers 1240, ils se retirent hors de la ville, puis sur le mont Senario pour une vie communautaire et pauvre. D'autres frères les rejoignent et ils reçoivent de l'évêque la Règle de St Augustin, puis l'approbation du cardinal légat en 1249. Après les premières fondations de Florence et de Sienne, ils reçoivent la protection et l'approbation des papes Innocent IV puis Alexandre IV (1256). L'ordre se répand en Italie du centre et au nord des Apennins. Le gouvernement interne est centré sur le prieur général et le chapitre général annuel, et les textes législatifs devaient être inspiré des Prêcheurs en ce qui concerne la vie commune. Ils obtiennent confirmation de leur canonicité en 1304 de la part de Benoît XI. A ce moment ils comptent 31 couvents et 250 frères. Le dernier des saints fondateurs, Alessio da Firenze, frère lai, meurt en 1310 à l'âge de 110 ans.

[16] Quelques mots sur la situation politique de la Péninsule aideront à comprendre un peu mieux la puissance que pouvait avoir une lignée comme celle des Tolomei. Deux modes de gouvernement se superposaient en Italie :

- Tout d'abord, il y avait les grandes zones d'influence : le Royaume de Naples au sud, qui était aux mains des Angevins ; puis au centre et à l'est (jusqu'à Ravenne), s'étendaient les Etats Pontificaux ; enfin la Toscane et tout le nord, hormis Gènes et Venise, étaient provinces d'Empire. Ceci concernait surtout les taxes. Mais les pouvoirs réels et les zones d'influences ne se superposaient pas tout à fait. La Toscane, région frontière, était même soumise à une double influence, ce qui explique la présence et l'opposition des partis guelfe et gibelin.

- Ensuite, il y avait l'autorité proche qui détenait effectivement le pouvoir. L'Italie était en effet une mosaïque de villes ou régions organisées comme de petites républiques souvent rivales entre elles. Les membres des nobles familles et les bourgeois en détenaient le pouvoir réel.

La partie la plus unifiée était le Royaume de Naples, parce qu'y régnait sur place un pouvoir fort. Les papes avaient toutes les peines du monde à faire respecter leur autorité dans les Etats, et n'arriveront plus guère à percevoir les taxes une fois qu'ils seront parti en Avignon. Quant à l'Empire, affaibli, il avait du mal à assurer son autorité jusqu'en Italie. Henri VII (1274-1313) voulut redresser l'autorité impériale, mal en point depuis 1250. En 1310, il descendit vers l'Italie pour aller chercher la couronne impériale et rétablir son autorité. Il la reçut en

bonnes vocations[14] et se développèrent considérablement. Ce fut le cas en particulier des Franciscains et des Dominicains, mais aussi d'autres ordres comme les Servites de Marie, fondés par de nobles florentins.[15]

II – La naissance et la jeunesse : l'environnement concret

Au cœur de cette société occidentale, l'Italie de la fin du XIIIe siècle était depuis longtemps partagée entre guelfes et gibelins : le parti guelfe voulait une papauté forte, tandis que le parti gibelin soutenait l'Empire. Les cités et les grands lignages familiaux de la Péninsule prenaient donc position d'un côté ou de l'autre. Cela exacerbait les rivalités politiques et économiques qui finissaient fréquemment en guerre armée.[16]

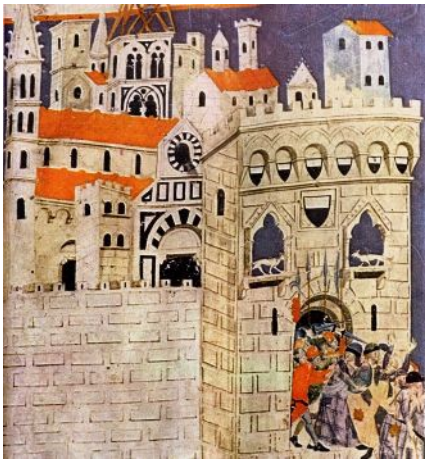

Cité de Sienne (XIVe s.)

1312, mais la papauté, d'abord assez favorable au rétablissement de l'ordre, s'inquiéta finalement à la perspective du renforcement du pouvoir impérial. Le roi Robert de Naples prit la tête du parti guelfe, et s'opposa à l'empereur avec l'appui d'un certain nombre de villes guelfes, comme Florence et Sienne, guelfe pour l'occasion. Ayant mis le siège devant Sienne, Henri VII mourut finalement de la malaria en août 1313 à Buonconvento, et la tentative de restauration de l'autorité impériale prend fin. Nous retrouverons cet épisode un peu plus loin (note 31).

[17] La famille Tolomei faisait donc cause commune avec la papauté, ce qui n'allait pas de soi à Sienne, cité traditionnellement à dominante gibeline, surtout de 1235 à 1270 à cause de son opposition à la ville de Florence, nettement guelfe. En 1262, les Tolomei font partie des 26 riches familles siennoises dont les membres quittent la ville pour former à l'extérieur un parti guelfe, ce qui leur vaut d'être exemptés des mesures prises peu auparavant par Urbain IV contre les hommes d'affaires siennois (et peut-être leur fuite visait-elle aussi ce but). Le pape favorise la Société Tolomei, qui n'en retirera d'ailleurs pas toujours grand bénéfice. Des signes de difficultés rencontrées sur les foires françaises apparaissent dès 1279, mais la « Vieille Société » est encore tout de même bien implantée en France au début du XIVe, et largement aux mains de la famille par rapport aux étrangers. Ce rapport de force est pourtant renversé en 1310 lors du contrat établissant la « Nouvelle Société », et en 1311 les Tolomei perdent leur position en France, leur principal champ d'activité. Sept ans plus tard, la chute et la liquidation de la Société sera consommée. Sur les activités commerciales de la famille, nous avons des lettres qu'Andrea, l'oncle de Giovanni, adressait à ses associés alors qu'il résidait à Troyes en France en ce début du XIVe siècle. On sait d'autre part que vingt pour cent de la richesse foncière de Sienne appartenait à quatre grande familles de la ville, dont les Tolomei et les Piccolomini que nous retrouverons plus bas.

Notre saint naquit à Sienne le 10 mai 1272 dans une de ces grandes familles, selon ce que nous attestent les chroniques du XVe siècle qui sont les plus anciens documents que nous ayons sur sa vie. Il fut sans doute baptisé le jour même et reçut le nom de Giovanni. Les Tolomei étaient d'illustres marchands et banquiers de Sienne depuis le XIIe siècle. Le commerce des draps tenait une place prépondérante dans l'activité de la Société familiale. Leur banque aussi était connue. Ils participaient notamment à la gestion des fonds de la papauté en récoltant les impôts aux côtés de leurs homologues siennois ou florentins. Mais l'activité bancaire déclinant à Sienne à la fin du XIIIe, ils investirent surtout dans la terre, et occupèrent des postes de gouvernement dans différentes villes de Toscane.[17]

Giovanni passa son enfance dans une cité relativement calme et en plein développement qui comptait environ 40 000 habitants. Il put assister à la fin de la construction de la cathédrale et au début de celles du palais communal, du palais publique, et des nouvelles murailles. Le baptistère St Jean Baptiste et la célèbre Piazza del Campo ne furent réalisés qu'à la fin de sa vie. Les lettres et les arts accompagnaient cette politique de développement urbain. La ville était en effet quadrillée d'écoles publiques et dotée d'une université où l'on enseignait la médecine et surtout le

[18] Sienne est un foyer pictural de première importance au début du XIVe siècle, avec en particulier Duccio di Buoninsegna, Simone Martini, ainsi que Pietro et Ambrogio Lorenzetti. Duccio (v. 1255-v. 1319) a probablement été l'élève du maître florentin Cimabue (lequel a aussi formé son compatriote Giotto) sur le chantier d'Assise où ils ont travaillé dans les années 1270. Il travaille pour Sienne comme enlumineur dans les années 1285-1295, puis comme peintre, son œuvre la plus connue étant la *Maestà* (Vierge en majesté) de la Cathédrale. Avec lui nait un art proprement siennois marqué par une nette préférence pour la ligne et la couleur, par une claire influence byzantine et par l'adoption d'un esprit « gothique » ne devant rien à la tradition antiquisante. Simone Martini (v. 1282-1344) a probablement été l'élève de Duccio, en tout cas il a marché à sa suite. L'œuvre qui le rend célèbre est la *Maestà* peinte pour le palais public de Sienne en 1315. Sa réputation grandit vite et il se fait le messager de l'art siennois à Naples, à Assise, et à la cour d'Avignon où il meurt finalement. Les frères Lorenzetti ont aussi été fortement influencés par Duccio. Pietro travaille non seulement à Sienne, mais aussi à Assise, Arezzo, et Florence où son style change beaucoup sous l'influence de Giotto. Ambroggio est particulièrement connu pour les fresques du bon et du mauvais gouvernement peintes au palais public de Sienne en 1337-1339. Il meurt de la peste noire. Citons juste quelques autres noms de peintres siennois : à la fin du XIIIe, Guido da Siena et Deodato di Orlando ; début XIVe on trouve Lippo Memmi, puis un peu plus tard Andrea Vanni.

Il y a en outre à Sienne à la fin du XIIIe siècle d'autres artistes non siennois qui travaillent pour la ville : les Pisano, Nicolà puis son fils Giovanni, sculpteurs ; Arnolfo di Cambio, architecte et sculpteur de la région ; Guccio di Mannia, orphèvre ; Ramo di Paganello, architecte.

droit.

Les artistes de l'Ecole siennoise[18] contribuaient à l'embellissement de la cité. Ainsi, la Maestà de Duccio fut introduite au Duomo en 1311 au cours de grandes festivités, tandis que Simone Martini et les frères Lorenzetti travaillèrent pour les édifices publics.

Sienne était à son apogée.

Duccio di Buoninsegna, Maestà de la cathédrale de Sienne (1311)

Il est donc probable que Giovanni ait fait de bonnes études. Selon les chroniques, il aurait étudié le droit, mais il est difficile de faire des conjectures sur le métier qu'il a exercé jusqu'à 40 ans. En revanche il est très probable qu'il ait fait partie d'une confrérie laïque.

Le prestige de St François d'Assise, qui fut le symbole de l'engagement laïc, et le prestige des mendiants en général, favorisait le développement des confréries de

[19] On a peu d'informations sûres sur sa vie, mais son influence dès son vivant fait d'elle une sorte de symbole. Elle serait née vers 1248, se serait mariée (ou aurait mené une vie mondaine et coupable) et aurait eu plusieurs enfants. Convertie à une vie de chasteté et de pénitence vers 1285, elle put se consacrer entièrement à Dieu après la mort « providentielle » de tous les siens, vivant en recluse. En 1291, un pèlerinage à Assise et son entrée dans le Tiers ordre franciscain marquèrent une nouvelle étape de sa vie spirituelle. Les faits mystiques se multiplièrent, accompagnés de faits et de maladies étranges. Son confesseur écrivit sous sa dictée une sorte de *Mémorial* achevé en 1297, revu par la sainte, et soumis, pour des raisons obscures, à l'approbation du cardinal I. Colonna, ami des « Spirituels » (voir note 21). Ubertin de Casale, qui deviendra un théologien et polémiste « Spirituel » très actif, la connut et fut converti par elle à la stricte observance. De nombreux disciples la fréquentaient : elle les maintenait dans la ferveur et les éloignait des folies du « Libre esprit ». Elle mourut en 1309, laissant une haute réputation de sainteté et de doctrine, et son culte se répandit. Sa doctrine spirituelle est celle d'une franciscaine ayant opté pour la pauvreté et la pénitence rigoureuse des Spirituels. C'est la dévotion ardente à Jésus crucifié qu'elle prêcha avant toutes choses (contemplation, imitation) sous l'influence des écrits de St Bonaventure. Ce qui lui est propre, c'est la manière ardente dont elle exprime la passion amoureuse de sa vie mystique. Elle eut une grande influence dans l'histoire de la spiritualité.

[20] Née à Laviano, sur le lac Trasimène, aux confins de l'Ombrie et de la Toscane v.1247. Elle vécut une relation coupable avec un jeune noble de la région. Au bout de neuf ans, celui-ci mourut et elle et son fils se trouvèrent rejetés de tous. Elle se réfugia auprès des Frères mineurs à Cortone pour faire pénitence. C'est alors qu'elle traversa une crise religieuse très grave, se trouvant en proie à la terreur continuelle de ne pas pouvoir racheter son passé de péché. Elle demanda à être revêtue de l'habit des Pénitents, et se voua à une intense activité caritative. Poussée par un violent désir d'expiation, elle rechercha toutes les formes d'humiliation. Elle s'entretenait fréquemment avec le Seigneur lui-même. Il la poussait dans cette voie de renoncement, et l'introduisait à une croissante intériorité rendant nécessaire la solitude et le silence, loin des pauvres et des dévôts qui affluaient autour d'elle. Elle quitta donc la proximité des Mineurs et s'installa dans un réduit où elle mourut en 1297. Son culte se répandit et elle fût canonisée en 1728.

laïcs dont ils étaient les initiateurs ou les guides spirituels. Ceci s'accompagnait de la dévotion à la sainte humanité du Christ et d'une mystique individuelle, souvent axée sur le mystère de la Passion. Ainsi, depuis 1260 un grand mouvement de flagellants avait commencé à se propager en Italie à partir de Pérouse, et exerçait une très grande influence sur la spiritualité du temps. On commença aussi à voir apparaître des expériences spirituelles exceptionnelles, par exemple celles de Ste Angèle de Foligno[19] ou de Ste Marguerite de Cortone[20], qui s'éteignirent à cette époque après avoir apporté à l'Eglise leur exemple retentissant de conversion, de pénitence et de vie mystique au sein de l'état laïc.

L'érémitisme était une autre voie de sanctification laïque. La Toscane en particulier devint une terre d'élection pour beaucoup de ces ascètes.

La principale confrérie de la ville de Sienne était celle de l'hôpital Santa Maria della Scala. Elle était vouée au soin des malades et à la prière commune, et puisait sa spiritualité dans cette dévotion à la passion du Christ et cet attrait pour la vie érémitique. Les fresques les plus anciennes de l'hôpital témoignent notamment de l'influence des récits des Pères du désert, les moines égyptiens du IV° siècle.

[21] Voici un aperçu historique sur ces « Spirituels » et sur le phénomène, à vrai dire assez embrouillé, des fraticelles. Chez les frères mineurs des premières générations, deux tendances se font jour dans l'Ordre. D'une part la communauté, en rencontrant un grand succès, se trouve contrainte par la nécessité à avoir des couvents, des églises, à faire des études, pour pouvoir accomplir le ministère de la prédication. D'autre part chez certains frères se manifeste le fervent désir de vivre la Règle sans compromis ni accommodements, de préférence dans des ermitages, en s'inspirant du séraphique fondateur. Le premier courant, de loin majoritaire, est celui des « Conventuels », le second va constituer petit à petit le parti des « Spirituels ». La situation se gâte lorsqu'en 1254 un franciscain Lombard, Gherardo da Borgo San Donnino, fait scandale à Paris en publiant anonymement un manifeste en faveur du parti « Spirituel » franciscain. Cet ouvrage obtient un succès foudroyant. Très influencé par la pensée de Joachim de Flore (moine cistercien puis fondateur de congrégation mort en 1201), il annonçait la venue imminente de l'ère de l'Esprit et attribuait aux Franciscains un rôle essentiel dans l'Église, ce qui tombait mal en pleine querelle sur la place des Mendiants à l'université (voir note 4). Arrivaient ainsi à maturation des ferments eschatologiques présents dans l'Ordre depuis plusieurs années.

Après le gouvernement pacifiant et structurant de St Bonaventure (1257-1274), une scission se produisit dans l'Ordre à la suite du concile de Lyon II de 1274, dont les « Spirituels » n'acceptèrent pas les décisions. Les deux courants se séparèrent, et trois groupes de « Spirituels » se formèrent : un dans les Marches avec Ange Clareno (+1337), un autre en Provence, dont le représentant le plus autorisé fut le docte et vertueux Pierre-Jean Olivi (+ 1298), le troisième en Toscane soutenu par Ubertin de Casale. Ces groupes étaient unis par plusieurs thèmes : l'attachement à la pauvreté absolue, l'intangibilité de la *Règle* et du *Testament* de François, leur critique de l'Église et de l'Ordre trop attachés au monde, leur croyance au rôle unique qui serait dévolu à la fin des temps à un groupe de quelques frères rescapés.

Il y eut après cela des phases de persécution et de tolérance. Ils parvinrent à trouver un appui sûr chez le pape Célestin V, qui leur permit de fonder une congrégation, mais Boniface VIII cassa les décisions de son prédécesseur et rappela les « Spirituels » à l'obéissance envers leurs supérieurs. Ils opposèrent alors une vigoureuse résistance aux interprétations pontificales de la vie franciscaine.

Clément V convoqua des représentants de l'Ordre pour en finir avec ces conflits et avec les persécutions qui se poursuivaient en Provence. Le décret du 6 mai 1312, *Exivi de paradiso,* publié au concile de Vienne, intima à la communauté de réformer sa pratique de la pauvreté, et les « Spirituels » reçurent l'ordre d'obéir à leurs supérieurs. Il ne donna ainsi gain de cause ni à un parti ni à l'autre. Certains couvents furent alors désignés où les « Spirituels » pourraient mener une vie conforme à leur interprétation de la Règle franciscaine.

En 1316, lorsque le ministre général Michel de Césène, soutenu par Jean XXII, tenta de ramener tous les dissidents dans l'obédience, on perçut les premières fractures du mouvement ; Ubertin et Clareno quittèrent l'Ordre pour vivre leur idéal. Sans chef, les « Spirituels » se fragmentèrent en de nombreuses sectes, parmi lesquelles, notamment,

III - L'Eglise au début du XIVe

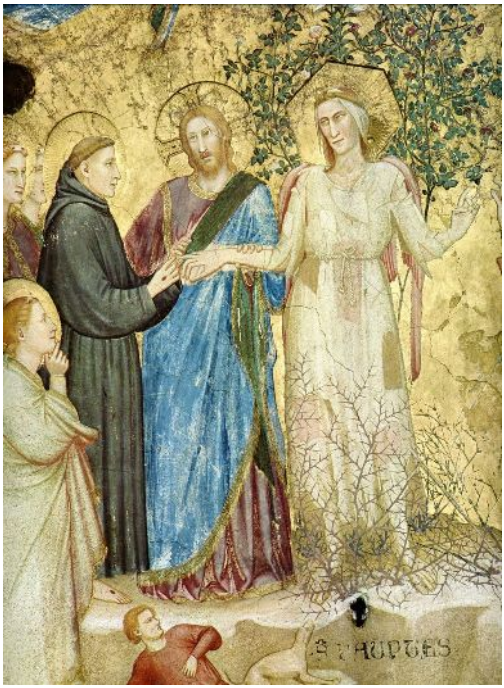

Ecole de Giotto, St François épouse dame Pauvreté (XIVe s)

Au sein du très vaste ordre franciscain, un mouvement de réforme faisait beaucoup parler de lui en prônant une pauvreté absolue à l'image du Poverello. On les appelait les « Spirituels ». Ils se réclamaient des théories de Joachim de Flore, un moine cistercien du début du XIIIe siècle qui créa une nouvelle congrégation. Selon lui les institutions devaient laisser place au règne direct de l'Esprit dans les cœurs.[21]

figurent les fraticelles. Dans les documents de l'Église catholique romaine, diverses dénominations servent à indiquer ceux que l'on appelle ensuite ainsi : « frères de la vie pauvre », leurs laïcs associés appelés « bizzocchi » (de « bisaccia », besace), « béguins », « petits frères d'opinion » ; tous ces groupes sont persécutés par les inquisiteurs dans plusieurs pays de la Chrétienté occidentale, et même en Orient où de nombreux dissidents du monde franciscain s'étaient exilés volontairement ou avaient été contraints de se réfugier. Ce sont les inquisiteurs, sur la base des décisions pontificales et de leur culture juridique, qui donnent une image uniforme d'expériences religieuses très diversifiées et qui n'ont que peu ou pas de liens entre elles.

Jean XXII et ses successeurs immédiats ne négligèrent aucun moyen propre à enrayer ce qu'ils appelaient le « *fléau pestilentiel* » du fraticellisme. A ce sujet, le bullaire des papes d'Avignon abonde d'interventions : institutions d'inquisiteurs, mandats d'amener, citations à comparaître, ouverture d'enquêtes et de procès, recours aux prélats, aux princes, aux nobles et aux autorités civiles des lieux infestés. Il faut dire qu'en mai 1328, les fraticelles ont été jusqu'à élire une sorte d'anti-pape, Pierre Rainallucci, de Corvaro, dit de Corbière, sous le nom de Nicolas V, qui a « régné » jusqu'en août 1330.

Si l'on peut fixer comme date symbolique de la fin du parti « Spirituel » la mort d'Ange Clareno en 1337, par contre le mouvement multiforme du fraticellisme perdura jusqu'au milieu du XVe siècle.

[22] En 1215 au 4e concile du Latran, et en 1274 au 2e concile de Lyon. La constitution *Religionum diversitatem* renouvelle le décret porté à ce sujet par Latran IV, mais en exempte les Dominicains et les Franciscains à cause des services qu'ils ont rendus à l'Eglise. Ceci aura une certaine importance pour les fondateurs de Monte Oliveto qui devront donc choisir une règle existante. Voici le texte du décret :

« *La sage défense portée par le IVe concile du Latran a évité une excessive diversité d'Ordres religieux, génératrice de confusion. Mais l'importunité des demandeurs a extorqué, depuis le concile, une multitude d'approbations ; bien plus, certains ont eu la téméraire audace de multiplier, presque sans mesure, les nouveaux Ordres, surtout mendiants, avant même d'avoir obtenu une approbation de principe.*

Aussi, reprenant la susdite constitution, nous interdisons à qui que ce soit d'instituer un nouvel Ordre ou une nouvelle société religieuse, ou de prendre l'habit dans une religion nouvelle. Tous les instituts religieux et les Ordres mendiants, fondés depuis ledit concile, qui n'ont pas obtenu confirmation du Siège apostolique, nous les interdisons à jamais, et, dans la mesure où ils ont grandi, nous les supprimons (...)

Nous ne voulons pas que cette constitution s'applique aux Ordres des Prêcheurs et des Mineurs: les services qu'ils rendent à toute l'Eglise montrent à l'évidence qu'elle les approuve (...)

Nous accordons à tous les religieux des Ordres auxquels s'applique la présente constitution permission générale de passer aux autres Ordres approuvés; mais nous défendons le

Parallèlement à ces « Spirituels », se formait une multitude de petites fraternités de chrétiens qui se retiraient au désert. Elles étaient surnommées « Fraticelles ». La papauté avait pourtant interdit par deux fois la fondation de nouvelles congrégations.[22] En théorie, seules quatre formes de vie religieuse étaient autorisées : les ordres anciens de St Benoît et de St Augustin, et les nouvelles fondations dominicaines et franciscaines.

L'élection d'un de ces « Spirituels » comme pape sous le nom de Célestin V en 1294 manifeste à quel point ce courant marqua cette époque. Les cardinaux espéraient une réforme spirituelle de l'Eglise. Mais au bout de quelques mois, le saint ermite eut la sagesse de reconnaître qu'il n'était pas fait pour le gouvernement suprême de l'Eglise, et, démissionnant, il retourna à sa chère solitude.

Abdication de Célestin V

passage collectif d'un Ordre à un autre, d'un couvent à un autre, personnes et biens, sans permission spéciale du Saint-Siège obtenue à cet effet.»

[23] Benoit Caetani. Brillant juriste de l'université de Paris. Elu pape à 78 ans en 1294. Fougueux et intrépide, il soutient une lutte ininterrompue contre les princes, surtout Philippe le Bel. Il meurt en 1303, moralement très affecté par l'attentat.

[24] Pour comprendre un peu mieux l'Eglise de cette époque, il faut prendre conscience de l'héritage du passé. Revenons donc à la fin du XIe siècle, sous le pontificat de St Grégoire VII (1073-1085). Simple moine nommé Hildebrand, il vint très jeune à Rome (avant 30 ans), animé de l'esprit clunisien de réforme et d'austérité. Il travailla avec les papes et exerça une influence croissante due à sa vertu, son génie, et son énergie. Elu pape, il étendit son œuvre de réforme : il organisa tout le temporel de l'Eglise en le rassemblant sous la responsabilité d'un cardinal ; il entreprit de lutter contre les vices du clergé ; et surtout il se lança dans la « Querelle des investitures » qui opposait « le Sacerdoce » à « l'Empire ». Le sujet du litige était la nomination des évêques : certains laïcs puissants (Empereur romain germanique ou seigneurs) nommaient, « instituaient » eux-mêmes les évêques qu'ils voulaient, et ceux-ci restaient sous leur contrôle. Le sommet de l'affrontement fut l'excommunication de l'Empereur Henri IV qui fut obligé de venir implorer le pardon du pape à Canossa en 1077. L'affaire ne s'en tint pas là, mais cet épisode a tout de même valeur de symbole. Cette intense activité politique ne visait au départ qu'à préserver l'autorité ecclésiastique de l'intrusion de l'autorité séculière dans son domaine. Mais, conséquence non prévue et moins encore voulue, ceci allait préparer l'assimilation de l'autorité ecclésiastique à une autorité séculière d'ordre simplement supérieur. Ce serait un fait accompli quand Innocent III (1198-1216) revendiquerait pour l'autorité pontificale la possession des deux glaives : c'est-à-dire de l'autorité séculière elle-même (au moins en son principe), en même temps que de l'autorité ecclésiastique suprême. En effet, non seulement il considérait la première comme dépendante de la seconde, mais à présent il identifiait même la source de l'autorité séculière avec l'autorité ecclésiastique suprême. Cela semble à première vue être une victoire absolue de l'autorité spirituelle sur la temporelle. Mais il en résulterait malheureusement une altération profonde de l'autorité spirituelle : sa sécularisation progressive. Encore une fois cette conséquence n'était pas prévue, mais elle apparaît comme inévitable, et finalement elle adviendrait réellement déjà au XIVe siècle et plus encore au XVIe.

Ceci n'était pas seulement une évolution de la papauté, mais une évolution de la conception et de la réalité de l'autorité spirituelle en général, avant tout dans son rapport à l'autorité temporelle : pourquoi ? Au point de vue pratique tout d'abord, durant tout le Moyen-Âge, l'épiscopat s'est trouvé l'objet d'une pression constante de la part de l'autorité temporelle qui tendait à l'absorber et se l'assimiler. Les évêques les mieux intentionnés ont cherché, comme les papes, à sauvegarder leur indépendance en se nantissant eux-mêmes d'une autorité temporelle et d'une base économique solide. Mais le résultat ne fut finalement pas moins désastreux, car ce fut celui-là même qu'ils souhaitaient éviter : la sécularisation de leur autorité. Les sièges épiscopaux les plus en vue, comme la papauté elle-même, étaient

Mano Bandini da Siena, Boniface VIII (1301)

Son successeur Boniface VIII[23] fut au contraire un homme énergique. Il voulut exercer son ministère à la manière des grands papes du Moyen-Age[24], affirmant avec force son autorité sur les deux glaives dans la bulle « *Unam Sanctam* », en 1303. Mais il fut bientôt humilié par le roi de France Philippe le Bel qui bafoua l'autorité pontificale par un attentat contre sa personne alors qu'il était dans sa résidence à Anagni. Cet événement signa la fin de l'idéal d'une papauté toute puissante.

pratiquement captés par de grands seigneur ou de grands bourgeois qui ne s'intéressaient guère qu'à la puissance politique et aux biens afférents. On nommait à côté de ce grand seigneur un clerc, un moine, ou un évêque plus ou moins postiche chargé uniquement de la partie sacramentelle du travail… Notons qu'il s'est passé la même chose avec les grands ordres religieux.

Au point de vue théorique maintenant, au cours du XIIIe siècle, le droit canonique connaît une grande période de développement et de systématisation. Seulement dans cet ordre aussi l'autorité ecclésiastique va se calquer inconsciemment sur l'autorité séculière. Ce passage va précisément se faire au tournant du XIVe siècle. A ce moment les grands monarques, comme Philippe le Bel (1285-1314), et leurs légistes redécouvrent le droit romain de l'époque impériale et s'efforcent d'en faire une application à l'autorité royale. C'est par opposition à cette autorité royale nouvellement conçue, et toujours dans l'intention de se défendre contre elle, que les canonistes, de leur côté, vont concevoir l'autorité spirituelle. Au XIIIe siècle, St Thomas présentait non seulement l'autorité spirituelle comme un « *ministerium* », un service, mais il s'efforçait d'appliquer cette notion même à l'autorité du prince chrétien. Les légistes royaux, au contraire, vont définir l'autorité du roi comme un « *dominium* », c'est-à-dire comme une véritable propriété à l'égard des biens et de la vie de ses sujets. Face à cela les canonistes tendront de plus en plus à définir l'autorité spirituelle comme une pure « *potestas* », un pouvoir, qui glissera de plus en plus vers le « *dominium* » pour revendiquer son indépendance. La notion de service ne restera plus que pour définir le mode vertueux de l'exercice de l'autorité, mais ne la définira plus elle-même. Les traités sur l'Eglise qui se multiplient à partir du début du XIVe siècle vont donc traiter que de la hiérarchie ecclésiastique en l'envisageant avant tout comme une « *potestas* ». Et quand y on parle d'Eglise, on parle essentiellement des clercs, spécialement des évêques, et l'on ne conçoit plus les degrés subalternes que dans une totale dépendance, passive, à l'égard du degré supérieur. Une cassure s'est donc produite entre les clercs et les laïcs.

Notons l'aspect à première vue paradoxal de cette situation : au moment où le laïcat, à cause de l'essor de la bourgeoisie, avait pris une consistance et une conscience toute nouvelle de lui-même, il cessait pratiquement d'être considéré comme partie intégrante de l'Eglise d'après les systèmes théoriques des clercs contemporains. Deux courants de pensée s'opposaient donc. L'un hiérocrate et papaliste, l'autre favorable au peuple de l'Eglise et à une société laïque. Dans l'un et l'autre on trouve des extrémistes et des esprits plus équilibrés. Il s'agit essentiellement de questions de pouvoirs, des deux pouvoirs et de leurs difficiles rapports. Ces deux thèses s'affrontèrent en particulier sous les règnes de Boniface VIII, Jean XXII, et Benoît XII. Ce sont ces courants de pensée qui se retrouvent au point de vue politique en Italie dans l'opposition entre le parti Guelfe et le parti Gibelin. Toute cette manière de voir ira s'amplifiant et perdurera par la suite. Une juste mesure dans les rapports entre clercs et laïcs ne revient finalement que maintenant, et difficilement, à la suite de l'œuvre du concile Vatican II .

[25] Rome était fière de son passé et de son organisation de commune du peuple. Elle était gouvernée par des factions qui profitaient de la moindre défaillance pontificale. Les élections

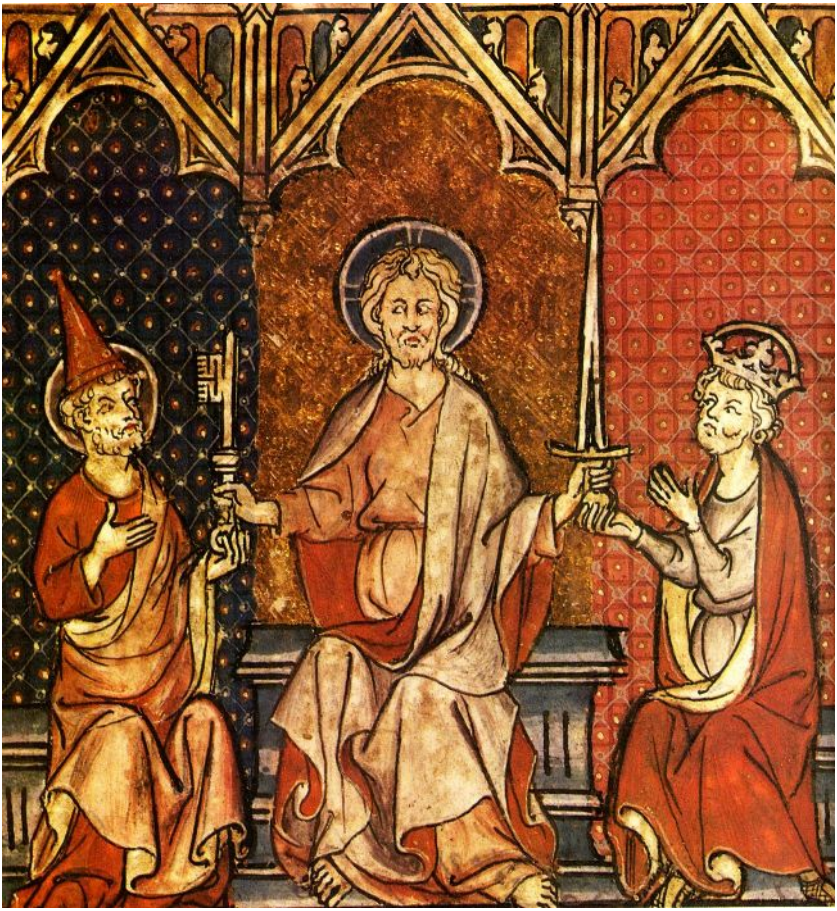

Le Christ délègue les deux pouvoirs (XIVe s)

Dès cette époque, la curie pontificale ne résidait en effet plus guère à Rome en raison de l'instabilité politique de la ville. Elle quitta même les Etats pontificaux pour venir finalement s'installer en Avignon en 1309. Là, elle fut au confluent des routes d'Europe durant 70 ans, sous l'influence du roi de France.[25]

pontificales et les pontificats eux-mêmes étaient donc soumis aux fluctuations du peuple et aux pressions de la noblesse, ce qui créait de longs interrègnes et chassait les papes de Rome. Martin IV (1281-1284) puis Benoît XI (1303-1304) durent passer hors de la ville éternelle presque la totalité de leur pontificat. D'autres papes, quant à eux, préféraient résider ailleurs pour diverses raisons, comme Boniface VIII à Anagni. Clément V (1305-1314), après son couronnement à Lyon, entama une longue errance à travers la France, avant de parvenir en Avignon en 1309. Il voulait rester à proximité du royaume de France pour régler quelques questions litigieuses. Comme un concile était prévu à Vienne pour 1310, il s'installa à proximité. Mais il n'y revint pas vraiment ensuite. Ce n'est qu'à partir de l'élection de Jean XXII (1316-1334), après deux ans de vacance du siège pontifical, que la curie se fixa en Avignon. Le nouveau pape ayant été évêque de la ville de 1310 à 1312, il avait pu en apprécier les différents avantages.

[26] On qualifie de « scolastique » une forme de pensée qui, même si elle ne se limite pas au Moyen-âge, a trouvé à cette époque son plein épanouissement et l'a caractérisée. Et même si elle ne désigne pas seulement la philosophie et la théologie, c'est dans ces matières qu'elle s'est beaucoup développée. Elle se caractérise d'abord par des grandes idées de fond : certitude professée et vécue de l'accord entre révélation et raison, acceptation de données fondamentales de la connaissance et de l'expérience humaine, appui sur la Tradition (l'Ecriture Sainte, Augustin et les Pères de l'Église, la philosophie grecque), recherche d'objectivité et de réalisme ; elle se caractérise ensuite par son souci pédagogique, qui a donné naissance aux genres littéraires que sont : la Leçon (lectio) qui structure les commentaires des textes de l'Ecriture ou de la philosophie ; la Question (quaestio) qui aborde un sujet très précis et classe les arguements ; enfin les Sommes qui rassemblent et récapitulent de manière structurée un grand nombre de questions.

Il est important de tenir compte du rôle des universités, alors à l'apogée de leur influence. Canonistes et théologiens furent les principaux interprètes de l'opinion publique, et constituèrent un véritable pouvoir intellectuel aussi important que celui de la hiérarchie ecclésiastique et des princes temporels. Ceci ne devait pas favoriser le règlement des conflits, d'autant plus que le phénomène ira croissant jusqu'à devenir un contre-pouvoir effectif au siècle suivant.

[27] Bertrand de Got, Français de Villandrau. Élu pape à Pérouse en 1305, puis couronné à Lyon. En 1309 il s'installe en Avignon. Meurt en 1314.

[28] Dit Durant de Mende le Jeune (?-1330), neveu de son homonyme canoniste et liturgiste rencontré plus haut.

[29] Depuis le concile de Lyon II, déjà, un certain nombre d'intellectuels, y compris au sein du clergé et de la hiérarchie, avaient pris conscience des risques qu'entraînaient la multiplication des prescriptions juridiques, les abus du ritualisme, et les insuffisances d'un clergé plus soucieux d'accroître ses revenus que d'élever le niveau religieux et moral de ses ouailles. Pour beaucoup il était évident que le changement devait venir de l'Église romaine. On conçut

Liés à cette crise, les traités de théologie sur l'Eglise commençaient à fleurir dans les universités, alors que le sujet n'avait guère été traité par les grands docteurs scolastiques.[26] La nature de l'Eglise n'était d'ailleurs pas d'abord une question théorique. Elle était surtout une question existentielle pour les hommes de ce temps : fallait-il la reconnaître dans les prélats politiciens et cupides si omniprésents dans la hiérarchie ? ou bien dans ces « Spirituels » et « Fraticelles » qui soulevaient la méfiance de l'Inquisition ? ou alors dans ces groupes d'amis de Dieu qui cherchaient à établir une relation directe avec la Trinité Sainte loin de l'agitation du monde ?

En 1311, un concile se tient à Vienne. Il avait été réclamé au pape Clément V[27], ancien archevêque de Bordeaux, par Philippe le Bel. Les Templiers furent supprimés, et un nouvel impôt fut décidé pour préparer une croisade. Il est significatif que ces questions politiques éclipsèrent en grande partie les voix qui s'élevèrent pour demander une réforme interne de l'Eglise. Seule celle de Guillaume Durant, évêque de Mende en France[28], sera répercutée dans toute la chrétienté jusqu'au concile de Trente deux siècle plus tard. Selon lui, l'Eglise devait être réformée tant dans la tête que dans les membres, « *tam in capite quam in membris* »[29].

de grands espoirs quand fut élu pape le saint ermite Pierre de Morrone (Célestin V) en 1294, mais il furent déçus, comme nous l'avons vu précédemment. On attendit alors un nouveau concile, et celui de Vienne fut l'occasion qui se présenta pour que quelques prélats clairvoyants fassent entendre leur voix. Guillaume Durant ne fut pas le seul. Ils critiquèrent dans leurs rapports les abus de la curie qui par divers usages, en particulier celui de la commende (voir note 9), sapait l'autorité des évêques et leur empêchait de jouer un rôle de pasteur vis-à-vis de leur clergé et des fidèles. Respectueux de la primauté du pape, ces évêques rappelaient cependant qu'elle avait ses limites, le successeur de Pierre ne pouvant contrevenir ni à la loi naturelle ni à la loi divine, et que son autorité était plus grande lorsqu'il prenait une décision collégialement que lorsqu'il le faisait en vertu de sa seule autorité. Le Saint Siège ne devait pas faire obstacle à une réforme de son fonctionnement comme de toute l'Église, et s'appuyer pour cela sur le concile que nul ne songeait alors à opposer au pape. Ces appels ne furent guère entendus concrètement. Les problèmes de fond ne furent pas abordés à Vienne, et il n'y eut plus de concile durant cent ans. La responsabilité d'une réforme ne reposant pas que sur la seule papauté, les essais de Benoît XII (1334-1342) et Urbain V (1362-1370) n'eurent guère de résultat.

[30] Ambrogio faisait partie de la lignée Piccolomini, qui était comme celle des Tolomei l'une des plus riches familles de Sienne. Les deux sont donc issus exactement du même milieu aristocratique. Patrizio n'est pas issu d'un milieu différent. L'appartenance sociale de ces trois hommes jouera évidemment dans la diffusion de leur fondation. Les terres sur lesquelles se retirent les 3 amis sont un fief Tolomei, mais les Piccolomini possèdent aussi des terres dans la région, et celles-ci profiteront à la nouvelle fondation. Acona se trouve près de Chiusure, dans les « crete senesi », les « crêtes » de la campagne siennoise, qui offrent un paysage assez accidenté fait en partie de falaises crayeuses. Ce lieu a toujours été et reste très important pour la tradition olivétaine, comme s'il portait en lui le charisme fondateur, façonnant les frères de la congrégation à laquelle il a donné son nom par choix des fondateurs (comme le mentionne la charte de fondation). De manière plus prosaïque, mentionnons que d'un point de vue administratif, il avait ceci de particulier qu'il dépendait du diocèse d'Arezzo tout en étant sur le territoire de Sienne, ce qui a sans doute son importance par rapport au contexte politique des familles des fondateurs.

IV – L'heure d'Acona et les débuts de Monte Oliveto

En 1313, à 41 ans, Giovanni Tolomei se retira avec 2 nobles compagnons, Patrizio Patrizi et Ambrogio Piccolomini, sur une terre de son héritage, à Acona.[30] Ce lieu façonnerait profondément la famille monastique en train de naître. L'une des chroniques le décrit ainsi :

« Distant de Sienne d'environ quinze mille pas, cerné de toutes parts de vallées encaissées d'une grande profondeur, de rochers abrupts et de forêts impénétrables, à l'instar d'une île, ce lieu n'était accessible que d'un seul côté. Ce mont parut assez solitaire et très approprié à des gens qui cherchaient Dieu dans la solitude. Bien qu'il méritât le nom de « mont » à cause de la profondeur des vallées qui l'encerclaient, ce lieu donnait pourtant l'impression d'être peu élevé, d'être entouré par les vallées protectrices des collines avoisinantes qui le dominaient, et, à l'ombre des arbres et dans l'étroitesse des vallées, d'être particulièrement à l'abri des regards. »

Les débuts de cette vie au désert, dans une petite maison de paysans, semblent avoir été très ascétiques pour ces citadins de nobles familles. Leurs terres rapportaient un peu d'argent, mais il leur fallait travailler de leurs mains pour pouvoir mener la vie

[31] Notons que durant les premiers mois, la présence toute proche de l'empereur Henri VII et de sa cour à Buonconvento, à 9 km de Chiusure, devait de plus passablement perturber l'économie locale. Mais sa mort brutale en 1314 mit fin à ces circonstances particulières.

[32] Jacques Duèze, Français de Cahors. Grand théologien et savant, il se montre aussi grand administrateur. Evêque d'Avignon puis cardinal de Porto. Elu pape à Lyon en 1316. Il s'établit en Avignon. Il combat Louis de Bavière qui se comporte en empereur avant même d'avoir reçu l'investiture, et lutte aussi contre les fraticelles, comme nous l'avons vu. Il meurt en 1334.

qu'ils avaient choisie. Or ils n'étaient probablement pas très habitués à travailler eux-mêmes la terre ou à construire des bâtiments. Les disettes ne sont pas rares en ces premières décennies du XIVe siècle, et en ces circonstances l'approvisionnement en grain est moins facile à la campagne qu'à la ville.[31]

Des compagnons ont assez vite rejoint les trois amis dans leur solitude pour chercher Dieu avec eux. L'organisation sans doute assez informelle des débuts dut donc faire place petit à petit à une vie plus structurée. D'ailleurs, les évènements ecclésiaux aussi rendirent peut-être plus nécessaire encore cette structuration. En 1317, les « Fraticelles » et « Spirituels » furent en effet condamnés par le pape Jean XXII[32] De plus en 1318, suite à des enquêtes, la bulle *Gloriosam Ecclesiam* visa particulièrement certains « Spirituels » toscans. Les chroniques mentionnent d'ailleurs la visite d'un légat pontifical à Acona. Dans ce contexte, cela ne peut nous étonner. Les causes directes de cette visite sont obscures. Mais la suite des événements montre que l'issue en fut finalement heureuse.

Les chroniques nous rapportent aussi qu'eut lieu un autre événement important au cours de ces premières années. Voici le récit qu'en fait l'une d'entre elles :

« Peu de temps auparavant, le susdit Bernard de

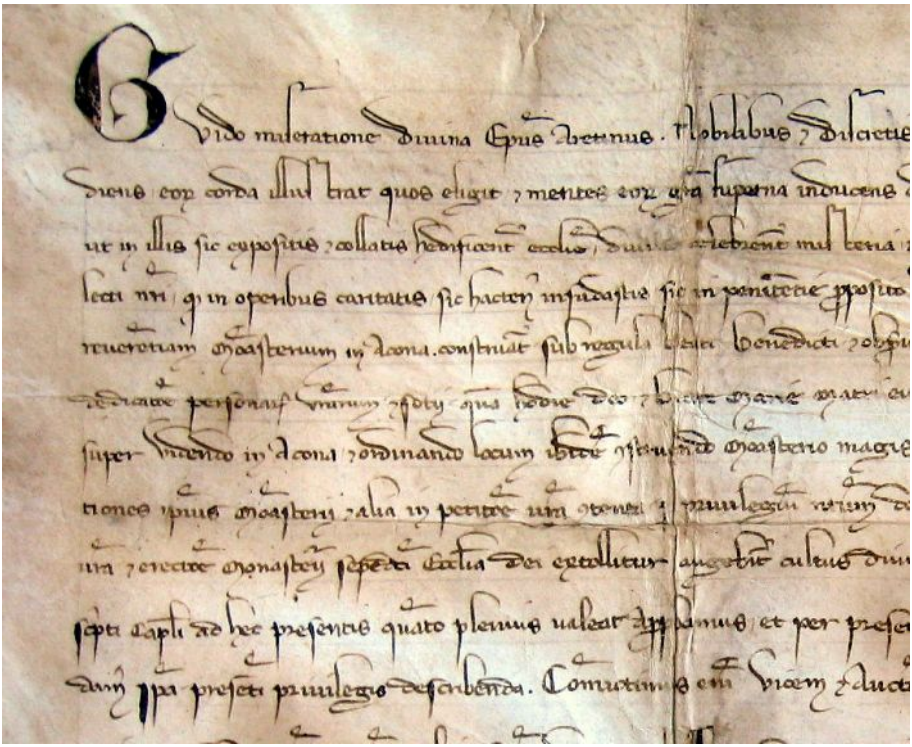

Charte de fondation (détail)

bienheureuse mémoire, alors qu'il était à prier dans le lieu où est maintenant située l'église, avait vu, par une révélation de Dieu en sa faveur, une échelle d'argent dressée vers l'orient et touchant le ciel. A son sommet, il vit se tenir debout le Seigneur Jésus avec la bienheureuse Marie sa mère, portant des vêtements d'un blanc éclatant, et la bienheureuse Marie avait sur la poitrine une étoile d'une extraordinaire beauté.

Or une multitude de frères montait [sur cette échelle] et des anges en descendaient, tous couverts d'habits blancs. Devant ce spectacle, Bernard aussitôt appela ses frères et leur montra la vision, ce que voyant, ils glorifièrent Dieu. »

La première reconnaissance officielle de la communauté eut lieu le 26 mars 1319. La charte de fondation du monastère fut promulguée à l'évêché d'Arezzo par le seigneur évêque Guido Tarlati de Pietramala en présence des chanoines de la cathédrale. Cette charte répondait à des demandes faites par Bernardo Tolomei, et Patrizio Patrizi. Giovanni Tolomei avait donc déjà pris le nom de Bernardo.

Ils choisirent de suivre la Règle de St Benoît et l'observance monastique. Sous le regard du Crucifié, ils reçurent la consécration monastique, et l'habit blanc qu'ils avaient choisi. L'évêque leur permit d'édifier un monastère sur les terres données à Dieu et à la bienheureuse Vierge Marie. Il porterait le nom de « *Monasterium Sanctae Mariae de Oliveto in Acona* ». Il est

[33] Dès la fin du XIIe siècle, le développement en Italie de l'architecture civile et religieuse favorise l'augmentation de la commande d'œuvres et le travail d'artistes renommés. Dans la seconde moitié du XIIIe siècle, le chantier le plus important d'Italie où se retrouvent les grands noms est sans doute la basilique d'Assise, consacrée en 1253 et ornée jusqu'en 1330. Les basiliques romaines bénéficient également de rénovations et d'embellissements sous Nicolas III (1277-1280) et Boniface VIII (1294-1303). Les ordres mendiants ont aussi massivement recours aux artistes pour décorer leurs églises et couvents. La cour de Naples devient un passage obligé au début du XIVe, et les communes (comme nous l'avons vu pour Sienne) ainsi que les confréries ne sont pas en reste. Les particuliers enfin commencent à commander eux aussi retables ou œuvres plus importantes à partir du début du XIVe.

Ce foisonnement sans précédent favorise l'émergence de nouvelles techniques et formes esthétiques : introduction du gothique en Italie ; en peinture, rupture avec les influences byzantines au profit d'une représentation plus vraisemblable du monde, proche de l'observation de la nature, conception tridimensionnelle de l'espace, invention du retable, perfectionnement de la fresque, procédé plus rapide et moins coûteux que la mosaïque.

En matière de foi, le rôle pédagogique des images est affirmé depuis Grégoire le Grand, et les franciscains l'ont très largement utilisé pour l'édification des croyants : François a entendu l'appel de Dieu alors qu'il se tenait devant un crucifix peint. La contemplation des images est une voie d'accès privilégié au mystère divin. Le retable destiné au maître-autel devient indispensable dans les églises, et il peut atteindre des proportions considérables.

La religion civique met aussi l'art à l'honneur (cf. la *Maestà* du palais public de Sienne par exemple), ainsi que la mise en scène du politique à l'intérieur ou sur les façades des édifices publics.

Mentionnons enfin que l'artiste, même s'il n'est encore pas distingué de l'artisan, connaît une forme de reconnaissance sociale nouvelle et une professionnalisation de son activité à laquelle sa propre attitude, perceptible dans la signature de ses œuvres, n'est pas étrangère. L'artiste est conscient de sa valeur, et la littérature finit de consacrer son prestige.

[34] Né à Florence en 1265. Il fait d'abord partie de l'école poético-philosophique dite du *Dolce stil nuovo*, et sera le premier parmi les intellectuels italiens à élever la langue vernaculaire de ses concitoyens en une authentique langue littéraire. Son engagement politique dans le parti Gibelin lui vaudra d'être longtemps exilé de sa ville. Sa principale œuvre est sa *Comedia*, que la postérité qualifiera de Divine. Il meurt en 1321.

Ajoutons l'œuvre de Pétrarque, au milieu du XIVe siècle, qui peut être considérée comme annonçant ou même manifestant déjà l'aurore de la Renaissance italienne.

[35] Né en France en 1291. Vit auprès des rois Charles IV et Philippe VI. Vers 1320, il publie son traité *Ars novae musicae*, où il se fait le théoricien d'un art poétique et musical nouveau, plus riche et plus complexe que l'*Ars antiqua* du XIIIe siècle. Nommé évêque de Meaux en 1351.

[36] Né à Florence vers 1266. Élève du maître florentin Cimabue, il peint une grande partie

précisé que ce monastère devait toujours être régi par des abbés et des moines qui y demeureraient, et jamais par des laïcs ou clercs séculiers. L'exemption de taxe leur était accordée afin qu'ils pussent servir le Seigneur avec une plus grande liberté et tranquillité. Seule la confirmation des abbés était réservée à l'évêque d'Arezzo. Avec tout cela, différents droits et devoirs leur étaient encore concédés ou demandés, dont celui d'écrire des constitutions.

V – Le siècle

Au même moment, bien d'autres œuvres s'édifiaient partout en ce temps de mystiques, d'intellectuels et d'artistes[33].

Giotto, Dante Alighieri

En 1316, Dante[34] écrivait sa Divine comédie. La polyphonie naissante était théorisée et qualifiée d'« *ars nova* » par Philippe de Vitry[35] en 1320. Giotto[36], en pleine activité, renouvelait quant à lui la peinture. L'expressivité de ses traits inaugurait un nouveau style s'éloignant de manière décisive du hiératisme byzantin à l'honneur jusqu'alors.

des fresques de la basilique St François à Assise entre 1290 et 1300. Appelé à Rome par Boniface VIII à l'occasion du jubilé de 1300, il y travaille pour le palais du Latran. On le retrouve par la suite à Rimini, Padoue, Naples, Assise et Milan, Florence restant son point d'attache. En 1334, il y est nommé maître d'œuvre du chantier de la cathédrale. Il meurt en 1337, ayant marqué un tournant dans l'histoire de la peinture.

[37] Cette « invasion mystique » qui marque les derniers siècles du Moyen-âge a profondément renouvelé le contenu de la vie spirituelle en la poussant jusqu'à la recherche de l'union à Dieu. La connaissance en matière religieuse commence à se définir comme une expérience directe de Dieu en dehors de toute opération intellectuelle, ce qui sape du dedans un des postulats fondamentaux de la chrétienté médiévale, à savoir la synthèse harmonieuse entre raison et foi. Ce que nous avons évoqué plus haut à propos de mystiques laïques italiennes se rapporte au même mouvement, bien qu'avec des caractéristiques propres. Elle est beaucoup le fait de femmes, mais sur notre période plus restreinte on trouve surtout des hommes.

[38] Né en Thuringe (Allemagne) en 1260. Il entre chez les dominicains, et y exerce un ministère d'enseignement et de gouvernement. Il pousse très loin les tendances mystiques évoquées, leur donnant une forme systématique dans le cadre d'une « mystique de l'essence ». Elle naît d'une théologie mystique négative, mais laisse l'accès possible à l'essence divine dans le cadre d'une union purement spirituelle (ouf ! Relisez plusieurs fois : ça veut dire quelque chose…). Pour parvenir à celle-ci, l'homme doit retrouver l'« étincelle » située dans le « fond de l'âme », qui constitue en même temps son point le plus élevé, l'empreinte que le Créateur a laissée dans sa créature et qui est capable de l'accueillir. Quand l'âme a atteint le parfait renoncement, Dieu vient en elle et la transforme en essence divine. Eckhart est accusé de panthéisme en 1326, il meurt en 1327, et en 1329, 28 propositions extraites de ses œuvres sont condamnées par Jean XXII. Son œuvre est essentielle dans le courant de la mystique rhénane, apparentée à la mystique flamande dont Ruysbroek est le plus illustre représentant.

[39] Disciples et continuateurs de Maître Eckhart, les dominicains Jean Tauler (v. 1300-1361) et Henri Suso (v. 1300-1366) s'efforcent de dissiper les ambiguïtés que l'on avait pu relever dans la doctrine de leur maître. Tauler n'a rien écrit, il est célèbre comme prédicateur. On a conservé les notes de ses sermons. H. Suso, auteur du *Livre de la Sagesse éternelle* et de l'*Horloge de la Sagesse*, est davantage poète que théologien. Il insiste sur l'unité foncière de l'amour, que son objet soit l'Homme ou Dieu. Tauler et Suso se soucient de tracer une frontière entre la « liberté spirituelle » et le vrai dépouillement de l'âme fidèle, fondé sur l'humilité ; ils mettent l'accent sur le caractère graduel de l'expérience mystique qui culmine seulement de façon exceptionnelle dans l'extase. H. Suso sera proclamé bienheureux en 1831.

[40] Né dans le Brabant en 1293. Ordonné prêtre en 1317 et vicaire de la cathédrale Ste Gudule de Bruxelles durant 25 ans, donnant le meilleur de ses forces à l'accompagnement spirituel. Il écrit ses 5 premiers ouvrages, dont son chef d'œuvre, les *Noces spirituelles*, qui témoignent de l'épanouissement de son expérience mystique au milieu de l'action. Il invite les

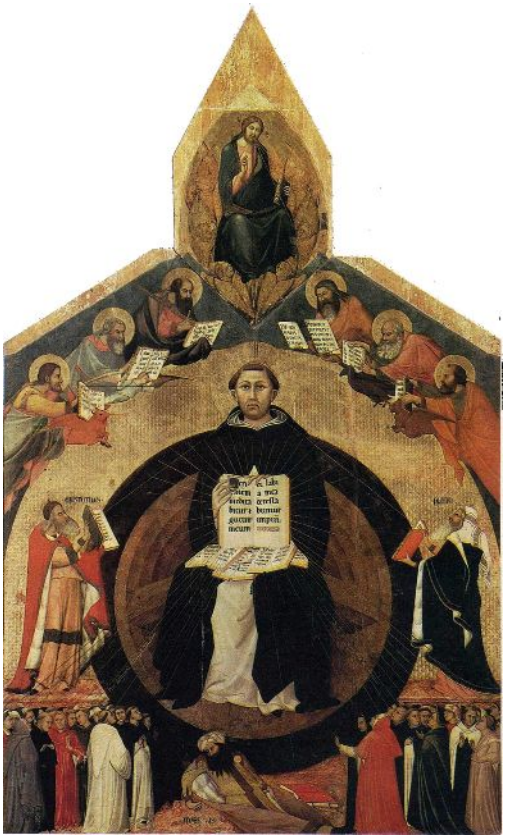

Anonyme siennois, Le triomphe de St Thomas d'Aquin (XIVe s)

La canonisation de St Thomas d'Aquin en 1323 mettait en valeur le travail intellectuel dans l'Eglise universelle, tandis que la piété des fidèles se portait plutôt sur des chrétiens qui s'étaient distingués par leur pauvreté, leur charité ou leur ascétisme. En Rhénanie et en Belgique des œuvres mystiques de haute tenue[37] étaient composées par Maître Eckhart[38], Jean Tauler, Henri Suso[39] et Jean de Ruysbroek[40], tandis

Chrétiens à la prière personnelle, en particulier ceux qui par leur profession devraient s'adonner à la vie intérieure. Il dénonce aussi les abus en matière de richesse du clergé et des parvenus. Comme remède à ces maux, il préconise la saveur d'une vie de prière personnelle. Il était proche du mouvement des béguines (il a été très influencé par l'une d'entre elle : Hadewijch), et attaqua de faux mystiques sans doute adeptes du mouvement du Libre Esprit qui s'était répandu à travers la chrétienté au XIIIe siècle. Ce n'était pas une secte organisée, mais des groupes hérétiques qui se présentaient explicitement comme des mystiques. Ce mouvement est condamné au concile de Vienne (1311). En 1343 il quitte Bruxelles pour s'installer dans une paroisse de campagne avec deux autres chanoines. Au bout de 6 ans, on leur demande d'adopter une règle reconnue, ce qu'il font en choisissant celle de St Augustin. Il continue ainsi son ministère, recevant beaucoup de visiteurs, dont Gérard Grote, le fondateur des Frères de la vie commune qui seront à l'origine de la *Devotio moderna*. Il meurt le 2 décembre 1381. Il est tout de suite vénéré comme un saint, mais son procès de canonisation s'étendra jusqu'en 1908.

[41] Né vers 1285 en Angleterre. Il entre chez les franciscains et étudie à Oxford où on lui refuse une chaire d'enseignement parce qu'il est suspecté de « nominalisme ». Accusé d'hérésie en 1324, il se rend en Avignon pour examen, et il est finalement excommunié. Avec le maître général de l'ordre Michel de Césène, qui a pris position contre le pape Jean XXII dans la querelle de la pauvreté, il s'enfuit à Pise puis à Munich sous la protection de l'empereur Louis de Bavière. Il est entraîné dans la controverse sur la pauvreté et finira par prendre la tête des dissidents en 1342. Il défend l'autorité temporelle contre celle du pape, se faisant un adversaire acharné de la papauté d'Avignon, dont il dénonce les tares avec véhémence. Il meurt à Munich en 1349. Sa pensée « nominaliste » aura une grande influence par la suite. Au sens strict, le « nominalisme » est, avec le « réalisme », une des solutions possible au problème philosophique des universaux qui a beaucoup animé la réflexion médiévale, car tous les étudiants la rencontraient au début de leurs études. Il s'agit de savoir si un mot universel (animal, homme, etc) que nous attribuons à un sujet individuel est une chose (« res ») réelle dans celui-ci, ou simplement un mot, un nom (« nomen »), une construction de l'esprit tirée de notre expérience. Par extension, on a appliqué ce terme, qui à l'origine relevait de la théorie de la connaissance, à diverses positions philosophiques ou théologiques dans lesquelles se retrouvaient les éléments essentiels du problème. La pensée d'Ockham a beaucoup joué dans ce sens.

[42] Il s'en plaindrait encore à la fin de sa vie, et l'on sait qu'il a interrogé par deux fois des canonistes au sujet de la validité de son élection. La première fois en 1326, il reçoit une dispense du légat pontifical en faveur de son élection abbatiale malgré ce défaut de vue. En 1342, une consultation sera faite à ce sujet en même temps qu'au sujet de la renonciation annuelle des abbés. L'avis favorable des canonistes sera donné, et même confirmé par l'archevêque de Pise.

qu'à Oxford, Guillaume d'Ockham[41] travaillait à une œuvre malheureusement pas toujours orthodoxe qui marquerait profondément les mentalités postérieures.

Le monde moderne était en train de naître.

Un élève d'Oxford, Guillaume d'Ockham (XIVe s)

VI – L'ABBATIAT DE BERNARD

Bernardo et ses compagnons avaient choisis quant à eux de se retirer de ce siècle si bouillonnant. Ils s'adaptaient aux circonstances pour édifier petit à petit une œuvre qu'ils n'avaient certainement pas imaginée.

La première pierre de la nouvelle abbaye fut posée le 1er avril 1319, jour des Rameaux, juste quelques jours après la signature de la charte de fondation.

Ayant choisi de vivre selon la règle de St Benoît, il leur fallait élire un abbé. L'élu ne fut pas Bernardo mais son ami Patrizio. Ceci fut peut-être dû au grave défaut de vue qui handicapait Bernardo et l'empêchait notamment de recevoir les ordres sacrés.[42] Deuxième

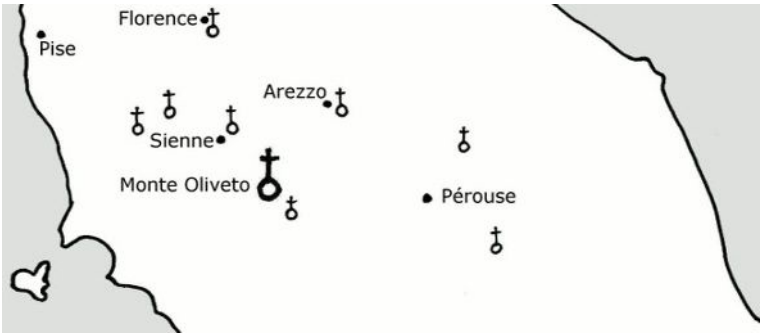

Les premières fondations

fait étonnant, l'abbé ne fut pas élu à vie, comme l'aurait demandé la coutume bénédictine, mais pour un an. Nous ne savons pas de manière certaine pourquoi ils choisirent ce mode de gouvernement. Toutefois cette particularité permettrait d'éviter les désagréments de la commende. Elle obligerait aussi à un gouvernement collégial et favoriserait donc une grande homogénéité des décisions de la communauté.

La quatrième année, en 1322, Bernardo fut finalement élu. Peu après commença l'extension de la famille. Les frères fondèrent un premier monastère aux portes de Sienne.

Dès l'année suivante une exception à la règle de l'élection de l'abbé fut faite pour Bernardo. Les frères l'élirent une seconde fois de suite. La meilleure preuve de l'amour des premiers moines de Monte Oliveto pour leur abbé fut sa réélection chaque année jusqu'à sa mort.

Les fondations se succédèrent de sorte qu'en une vingtaine d'années, 10 prieurés furent fondés. Il s'agissait de prieurés, car il n'y avait qu'un seul abbé, celui de Monte Oliveto, et une seule communauté répartie en différents lieux. Les prieurés étaient reliés à la maison mère comme des membres à la tête.

Dès cette époque, les frères rédigèrent des constitutions, comme la charte de fondation l'avait demandé.

[43] Innocent III (1198-1216), Honorius III (1216-1227), et Grégoire IX (1227-1241).

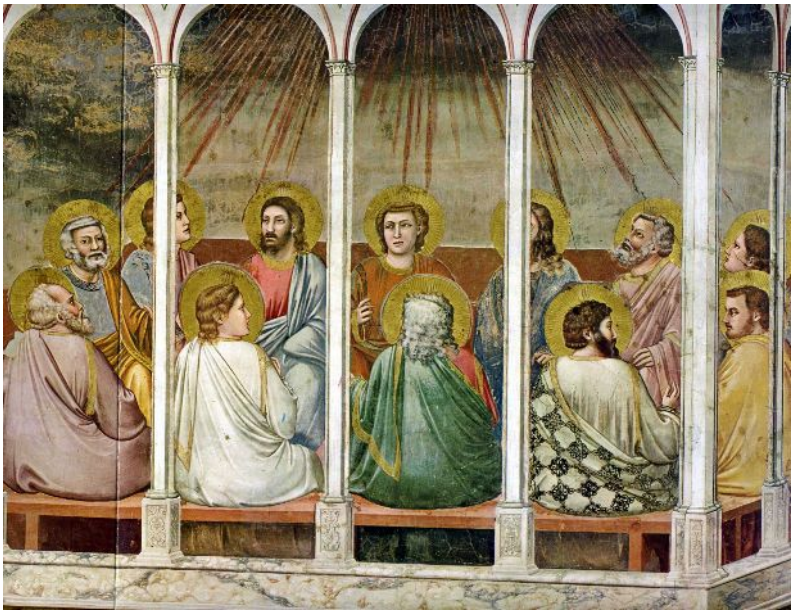

Giotto, Pentecôte (1305)

[44] Jacques Fournier, de Saverdun en Languedoc, Français, cistercien mystique et pacifique. Pape de 1334 à 1342. Il lutte contre Louis de Bavière, réforme les grands ordres religieux et la curie, pour laquelle il construit le palais des papes.

A l'exemple des cisterciens et des clunisiens, et conformément aux demandes de 3 papes du XIIIe siècle[43], ils mirent en place un chapitre général annuel. La particularité de celui-ci fut la très forte participation des moines. L'abbé de Monte Oliveto ainsi que tous les prieurs démissionnaient au début de ce chapitre. Puis on élisait le nouvel abbé qui nommait alors les prieurs et officiers des différents lieux de la communauté. Durant son année de gouvernement, il visitait les prieurés, et mettait en application les décisions du chapitre.

Il devait résulter de ces changements réguliers une communauté très unifiée et rassemblée autour de la maison mère.

VII – AVIGNON

Les frères s'occupèrent aussi de faire reconnaître leur institut par l'autorité suprême.

Tout passait en effet de plus en plus par la curie d'Avignon. Le pape Jean XXII, qui était alors sur le trône de Pierre, fit preuve de qualités d'administrateur hors pair. Son œuvre de réorganisation des services, sa politique financière et la centralisation du gouvernement s'avérèrent décisifs pour l'avenir de l'Eglise.

En 1334, un cistercien au tempérament austère devint pape, et prit le nom de Benoît XII.[44] Il envoya à chacun

[45] Elle traite du gouvernement de l'ordre, de la vie monastique, de la gestion du temporel, et des études. Cette réforme de Benoît XII, qui s'était entouré de six abbés bénédictins très estimés, était sage et adaptée à la situation, mais elle échoua. Elle resta en vigueur jusqu'au concile de Trente, mais ne fut guère observée que pendant une dizaine d'années, à cause des divers maux qui touchaient la vie monastique de ce temps.

[46] D'autant plus qu'il faut ajouter à cela une circonstance annexe, mais non sans importance : le seigneur évêque d'Arezzo Guido Tarlatti de Pietramala qui les avait reconnus était fort mal vu de la cour pontificale en raison de ses prises de position gibelines, et cela dès les années 1320-1322. Il fut d'ailleurs excommunié à cause de cela en 1322. En 1324, Monte Oliveto obtient de pouvoir étendre à tous les évêques la confirmation abbatiale que s'était réservé l'évêque d'Arezzo en 1319, et le pape Jean XXII prend sous la protection apostolique les personnes et les biens de la jeune communauté. Les premiers frères ont mis un très grand soin à adopter et intérioriser les processus mis en œuvre depuis longtemps par la papauté et son principal modèle cistercien en vue de la réforme du monachisme bénédictin. Pour cela ils ont fait massivement appel aux conseils des praticiens du droit, ce qui se comprend aisément dans ce contexte si peu propice à l'institutionnalisation de nouvelles formes de vie religieuse, et au contraire favorable à l'homologation de celles-ci dans des cadres préalablement approuvés par la papauté, comme l'était celui de la Règle bénédictine.

des ordres religieux une bulle imposant un programme de réforme. Pour les bénédictins, ce fut la bulle *Summi magistri dignatio* du 20 juin 1336, dite *Benedictina*.[45]

Le jeune ordre de Ste Marie de Monte Oliveto devait donc présenter à la curie avignonnaise des constitutions bien rédigées et témoigner d'une fervente observance.[46]

VIII – Les dernières années et la mort

Nous avons un témoignage modeste mais direct de St Bernard en ses dix dernières années. Il s'agit de lettres ou fragments de lettres qu'il a écrites entre 1339 et 1348. Elles témoignent de son activité abbatiale dans l'humilité du quotidien. Homme pratique, il semble avoir gouverné le troupeau à lui confié avec bon sens et réalisme. Ces lettres, rarement traversées d'élans spirituels, montrent un père de famille veillant sur le bien de ses frères. On le voit notamment refuser d'assumer les charges temporelles qu'acceptaient parfois les moines de cette époque.

Il resta proche de sa famille, puisque son petit frère Nello fut un bienfaiteur de la congrégation. Il avait des charges politiques à San Gimignano et on le voit représenté sur la Maestà du palais publique de cette ville.

Le nécrologe de la congrégation nous apprend qu'Ambrogio, l'un des fondateurs, mourut en 1338. Le

Duccio, Ste Agnès, détail de la Maestà (1311)

[47] Pierre Roger, bénédictin. Pape de 1342 à 1352.

Lettre apostolique Vacantibus sub religionis

temps des origines commençait donc à s'éloigner. Deux frères étaient en permanence en Avignon pour y traiter en haut lieu des affaires de la famille monastique naissante. Le 21 janvier 1344, en la fête de Ste Agnès, le pape Limousin Clément VI[47] promulgua deux lettres apostoliques. La première, *Vacantibus sub religionis*, confirmait la fondation du monastère de Monte Oliveto, de l'ordre de St Benoît ; la seconde, *Solicitudinis pastoralis officium* concédait la faculté de fonder des prieurés dépendant du monastère de Monte Oliveto comme des membres à la tête, *tamquam membra capiti*.

Peut-être Clément VI fut-il influencé par la lettre enthousiaste que lui avait envoyé l'évêque de Gubbio pour lui présenter les moines de Monte Oliveto qu'il avait accueillis dans son diocèse.

« Qu'il sache donc ; le très aimé père, que dans la province de Toscane, il est un monastère vivant sous la Règle de Saint Benoît, et si brillant par l'honnêteté de ses mœurs et son observance, que si quelque moine de vie droite la lisait, il dirait : « Voilà en clair ce que j'observerais. »

Car les moines qui vivent la vie monastique en ce même lieu, recherchent jour et nuit comment ils peuvent se comporter en vrais moines selon le rite monastique.

Et puis le monastère est si bien disposé en ce qui est de l'église et de tous les lieux habituels de travail, que nombreux sont ceux qui en le voyant sont émerveillés de

[48] On pourrait en ajouter un troisième : la naissance de Catherine de Sienne qui deviendrait une grande mystique, prophète et amie de la congrégation de Monte Oliveto.

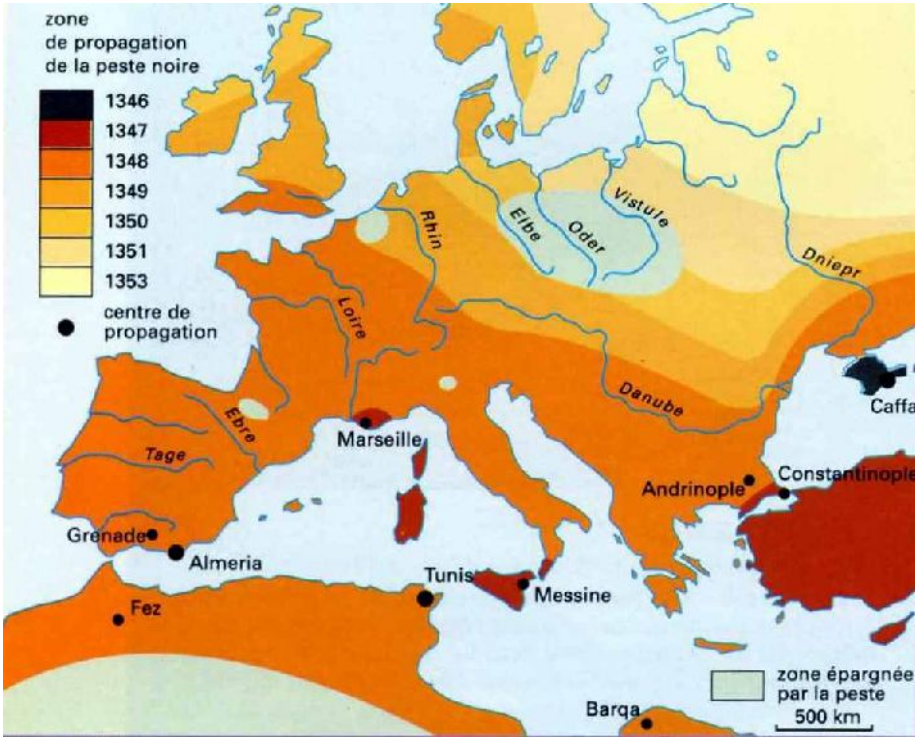

l'ordonnance des édifices, de leur situation, et du nombre admirable de leurs habitants comme de leur dignité.

Ces faits que j'expose, je les ai entendus de personnes dignes de foi et je les ai vus de mes yeux, examinant toutes choses moi-même sur place. »

L'année 1347 fut marquée par deux évènements.[48] Le premier fut la mort de Patrizio, fondateur avec Bernardo et Ambrogio. Bernardo lui-même était alors âgé de 75 ans. Le deuxième événement se passa au cours du chapitre général, le 4 mai. Les frères témoignèrent par écrit de leur confiance en Bernardo. En le réélisant abbé il lui accordèrent des pleins pouvoirs sur la congrégation à titre exceptionnel. Le texte se termine ainsi :

« *ils avaient pleinement confiance qu'en raison de sa sainteté (Bernard) ne s'écarterait pas de la volonté de Dieu et du salut des âmes de ses frères et fils.* »

En 1348, la peste noire venue d'Orient avec les galères génoises avait déjà atteint Pise et pénétrait dans les terres. Entre un quart et un tiers de la population européenne allait succomber sous le coup du fléau. Un des frères en mission à Avignon en était déjà mort. Le monastère de Monte Oliveto, éloigné dans la campagne, était épargné, mais les monastères citadins étaient particulièrement exposés. St Bernard quitta

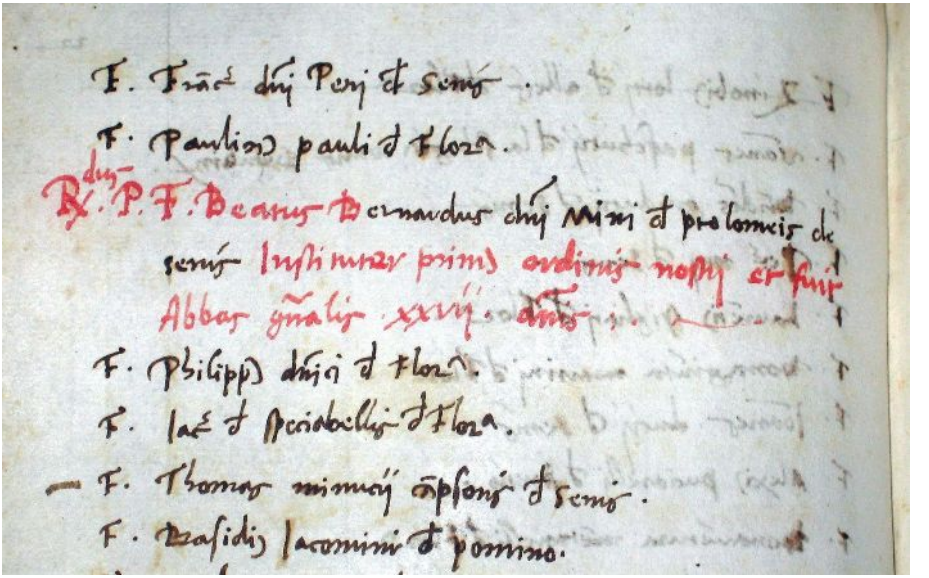

F. Frãc dñi Peri d senis.

F. Paulinus pauli d Flor.

R.dus P. F. Beatus Bernardus dñi Mini d ptolomeis de senis Institutor primus ordinis nostri et fuit Abbas gñalis xxvij. dñis

F. Philippus dñici d Flor.

F. Iac d speciabellis d Flor.

F. Thomas minucij cãpsoris d senis.

F. Basidius Iacomini d pomino.

Nécrologe de la Congrégation

alors la maison mère pour se rendre au monastère de Sienne auprès de ses fils les plus touchés.

En se mettant à leur service, il contracta la peste et mourut « martyre de la charité ».

Conclusion

L'épidémie emporta 80 frères en même temps que Bernard, c'est-à-dire environ la moitié des frères de la congrégation.

Le jeune olivier plein de vitalité ne fut pourtant pas abattu par cette tragique saignée. La communauté se reconstitua en une douzaine d'années seulement.

Les frères prirent très tôt Bernard comme intercesseur et le vénérèrent comme bienheureux. Le procès de canonisation fut introduit en 1632, mais il s'enlisa. Après de multiples péripéties, ce n'est qu'au milieu du XXe siècle que de nouvelles recherches historiques mirent en valeur la figure du vénéré père. Ce travail fut finalement couronné le 26 avril 2009 par la canonisation de St Bernard.

« Celui qui veut à l'avenir jouir pour toujours des biens éternels, qu'il adhère au Christ, lequel donne en abondance, sans humilier celui qui reçoit ; et dans son propos d'humilité, qu'il s'applique avec constance à se consacrer

Lorenzo di Pietro, dit « il Vecchietta », Bernard Tolomei (v. 1453-1457)

lui-même et tout ce qu'il a ou chercherait à avoir, et il en sera amplement récompensé. »

En ces quelques lignes, St Bernard se découvre en ce qu'il a peut-être de plus précieux à nous donner. Durant sa vie il a suivi humblement le Christ qui le menait, et servi ses frères, en fondant pour eux et avec eux une école du service du Seigneur.

Avec sagesse il l'a enracinée au cœur du monde et de son temps. Cette œuvre n'était pourtant pas du monde, c'est ainsi qu'elle demeure au-delà des modes et des époques.

Abbaye de Maylis

26 avril 2010